

Allauch

Magazine n°128 • Mai 2018

ACTUALITÉS



Musique classique



Feu de la Saint-Jean



Pastorale Maurel



Concert



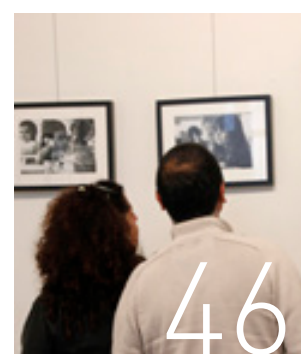
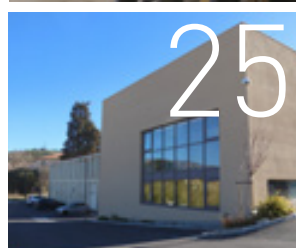
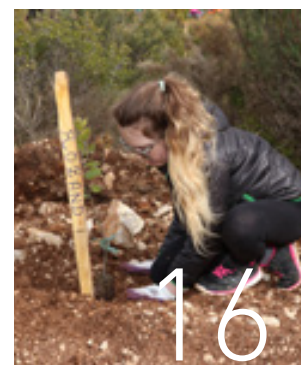
Descente des Bergers



Festival de Folklore

ALLAUCH CAPITALE PROVENÇALE DE LA CULTURE 2018

ÉDITO	p.3
FINANCES Une gestion rigoureuse	p.4
ÉVÈNEMENT Allauch, capital provençale de la culture	p.6
ÉDUCATION Jardins d'hiver dans les écoles	p.9
JEUNESSE Une semaine consacrée aux jobs d'été	p.14
ENVIRONNEMENT Journée de reboisement	p.16
TOURISME Allauch conserve son étoile	p.23
SÉCURITÉ Opération tranquillité	p.24
TRAVAUX La fibre optique arrive !	p.25
INCIVISME Qualité de vie	p.26
ÉCONOMIE Les nouveaux commerces	p.30
ASSOCIATIONS	p.32
CULTURE	p.44
ENTRETIEN Bruno GENZANA	p.49
INFOS PRATIQUES	p.54
RETOUR SUR...	p.57
ON EN PARLE..	p.64
NUMÉROS UTILES...	p.66
TRIBUNE D'EXPRESSION	p.67



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à transmettre de l'information municipale (magazines, livrets, dépliants...). Le destinataire des données est le Service Communication de la Ville d'Allauch. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Communication – Mairie d'Allauch – BP 27 - 13718 ALLAUCH Cedex. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces données sont strictement à usage interne et ne sont communiquées à aucun tiers.

BUDGET 2018 : MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Chères Allaudiennes,
Chers Allaudiens,

En mars dernier a eu lieu le vote du budget 2018.

Plus qu'un acte administratif, le vote du budget est la concrétisation de la volonté municipale d'agir pour les Allaudiens. En effet, les belles paroles des uns et des autres, les « y'a qu'à, faut qu'on »... ne sont que des mots. L'action est d'engager les moyens financiers pour que les mots deviennent des actes. C'est ce que je fais depuis 1975 pour que le bien être à Allauch soit une réalité pour chacun d'entre vous.

Depuis quelques années, le désengagement financier de l'Etat rend la réalisation du budget de plus en plus difficile. Effectivement, la baisse de dotations s'est accompagnée d'une augmentation des contraintes : le renforcement de la sécurité dans le cadre du plan vigipirate, des normes toujours plus pesantes et coûteuses pour la commune, la pénalité injuste pour la non réalisation des logements sociaux...

Malgré ce contexte difficile pour les collectivités territoriales, nous avons réussi à tenir notre engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Nous avons même fait mieux en les baissant durant plusieurs années.

Pour faire face à cette situation, nous avons encore accru notre rigueur budgétaire sans pour autant tomber dans l'austérité. Cela signifie que chaque euro dépensé devra être pleinement justifié. Nous explorons également des pistes pour réaliser des économies notamment en matière d'énergie.

Ces choix se font dans le maintien de notre objectif d'offrir un service public communal de qualité.

Nous poursuivons également l'équipement de la Commune avec un niveau d'investissement important.

L'idée générale de ce budget 2018 est de maintenir notre qualité de vie sans faire payer aux contribuables allaudiens le désengagement de l'Etat.

Cette qualité de vie se traduit également dans l'effort que nous faisons dans le domaine de la culture. Au cours de mes mandats j'ai souhaité que la culture se développe à Allauch (une programmation variée et de qualité, réalisation de nombreux équipements...) ; mais j'ai également œuvré au maintien des traditions. C'est sans aucun doute ce qui a séduit la Présidente du Département, Martine VASSAL, qui a labellisé Allauch « Capitale Provençale de la Culture » en 2018.

Ce label nous permet d'obtenir une aide financière et logistique qui renforce notre offre de spectacles durant cette année.

Je ne doute pas que vous serez nombreux à venir profiter de cette très belle programmation culturelle.

Roland POVINELLI
Maire d'Allauch



A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Povinelli'.

UNE GESTION RIGoureuse SANS AUGMENTATION D'IMPOTS ET DE NOMBREUX EQUIPEMENTS PUBLICS

L'abandon des collectivités par les gouvernements successifs

Le moins que l'on puisse dire c'est que, au cours de ces cinq dernières années, les pouvoirs publics n'ont pas été tendres avec les collectivités territoriales.

En effet, les baisses continues des dotations de l'Etat et les diverses augmentations de dépenses non imputables aux décisions municipales ont mis à mal les finances de ces collectivités.

Pour notre commune, ces décisions nationales non négociables ont occasionné une perte nette de plus de trois millions et demi d'euros alors que de surcroît, nous subissons l'impact de la hausse du coût de la vie.

Ne pas faire porter aux Allaudiens le désengagement de l'état

Malgré cela, la promesse de ne pas augmenter la fiscalité locale a non seulement été tenue mais nous avons fait mieux en diminuant les taux d'imposition au cours des précédents exercices.

Une volonté de toujours améliorer la qualité du service rendu

Parallèlement, nous avons renforcé les effectifs de notre police municipale car la sécurité de nos administrés constitue l'une de nos priorités. Nous avons également « remunicipalisé » le ménage dans nos écoles pour une meilleure qualité du travail accompli.

Nous avons, en 2017, consacré des moyens supplémentaires importants au service de la protection de nos collines et alors que l'été 2017 a été une année rouge au niveau des incendies, nous n'avons eu à déplorer aucun dégât ni aucun sinistre sur notre territoire.



QUESTION À...

JEAN TOMASINI,

Adjoint au Maire, délégué aux Finances

Dans un contexte défavorable aux collectivités en général, quelles sont les grandes lignes du budget 2018 pour Allauch ?

Il est vrai que la baisse des dotations de l'Etat rend la construction du budget de plus en plus difficile. Pour autant, avec Roland POVINELLI et la majorité municipale, nous avons décidé de poursuivre notre politique fiscale en gelant les taux d'imposition communaux après plusieurs années de diminution. Nous considérons que nous ne devons pas faire porter aux contribuables allaudiens le désengagement de l'Etat.

Pour pouvoir conserver la qualité du service public municipal, nous avons construit un budget toujours plus rigoureux où chaque dépense devra être justifiée. Par ailleurs, des études sont menées afin de trouver des pistes de dépenses de fonctionnement notamment en matière énergétique.

Il s'agit d'un travail collectif où tous les acteurs du fonctionnement municipal ont un rôle à jouer pour optimiser les dépenses.

Cela étant, cette rigueur ne nous empêche pas d'avoir un programme d'équipement ambitieux, au service de tous les Allaudiens.

Un endettement par habitant en baisse constante depuis 2007

La dette par habitant c'est quoi ?

La Commune emprunte de l'argent auprès des banques pour réaliser des travaux (réalisation d'équipements, entretien des bâtiments communaux, entretien des écoles ...).

A Allauch, la totalité des remboursements restant dus représente 873 € par habitant.

Comme le montre le tableau, ci à côté, la dette par habitant est bien inférieure à la moyenne départementale, régionale et même nationale.

Ce résultat est le fruit d'une gestion rigoureuse depuis de nombreuses années qui a permis de réaliser de l'autofinancement (la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles) pour financer ainsi des travaux d'investissement sans avoir recours à l'emprunt.

La Commune est donc en capacité de rembourser sa dette dans des délais tout à fait acceptables soit 16 ans. Ces annuités tiennent compte de la renégociation de l'emprunt structuré.

Ce réaménagement a permis de ramener la part des emprunts à taux fixes de 29.11% à 63.91% ce qui constitue une plus grande sécurité pour la Commune.

► Dette par habitant :

La dette par habitant est le capital restant dû par la Commune divisé par le nombre d'habitants
Allauch : 873 €

► Dette par habitant au niveau départemental :

1 411 €

► Dette par habitant au niveau régional :

1 322 €

► Dette par habitant Commune de même importance démographique au niveau national :

1 095 €

Un programme d'équipements ambitieux au profit des Allaudiens

Au niveau des investissements, chacun peut constater les résultats d'une politique volontariste qui a permis et permettra d'ici la fin du mandat grâce notamment au contrat passé avec le Département, de réaliser et de moderniser des équipements publics lourds au service de nos administrés (Ouverture de l'Ecole des Gonagues, rénovation de la piscine, construction du nouveau centre technique municipal, construction prochaine de la cuisine centrale, rénovation de l'usine électrique en pôle culturel, rénovation de la salle des mariages, etc...).

Un budget 2018 rigoureux mais pas austère

La confection du budget 2018 a donc nécessité une grande vigilance budgétaire afin d'optimiser la dépense publique, d'autant que les taux d'imposition de la fiscalité locale n'augmenteront pas.

La majorité municipale a donc décidé de confectionner un budget serré où chaque euro dépensé devra être justifié. Des études ont été diligentées afin de rechercher toutes les pistes d'économies possibles, notamment dans le domaine des dépenses énergétiques et des dépenses de personnel.

Au-delà de cette volonté affichée d'optimisation de nos dépenses, tous les acteurs, élus, directeurs, chefs de service et agents travailleront main dans la main, chacun dans leur domaine de délégation ou de compétence afin que tout cela se traduise concrètement dans les actes quotidiens de notre gestion.

Ainsi, malgré le désengagement des pouvoirs publics successifs, notre collectivité a toujours budgétairement fait face avec le souci constant de faire en sorte que notre slogan « Allauch, un certain art de ville » soit toujours une réalité tangible.

FINANCES

► Budget de fonctionnement :
23 860 525 €

► Budget d'investissement :
12 152 574 €

► Budget de fonctionnement enseignement :
3 730 958 €

► Budget de fonctionnement Sports et jeunesse :
2 106 470 €

► Budget de fonctionnement sécurité :
1 517 199 €

► Budget de fonctionnement Culture :
714 054 €

ALLAUCH, CAPITALE PROVENÇALE DE LA CULTURE

Le 7 avril dernier, Madame Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental, lançait les « Capitales Provençales de la Culture ».

Allauch est l'une des 4 communes à avoir reçu ce label.

Cette distinction est un grand honneur que nous fait la Présidente du Conseil Départemental. Comme elle l'a précisé lors de son intervention, les communes candidates étaient nombreuses parmi les 119 des Bouches-du-Rhône.

Cette distinction convient parfaitement à Allauch.

Depuis de nombreuses années, de multiples actions sont menées par la Municipalité pour maintenir les traditions provençales sur notre commune : la Saint-Jean, la Saint-Laurent, la Saint-Clair, la Descente des Bergers, la Fête de l'âne ...

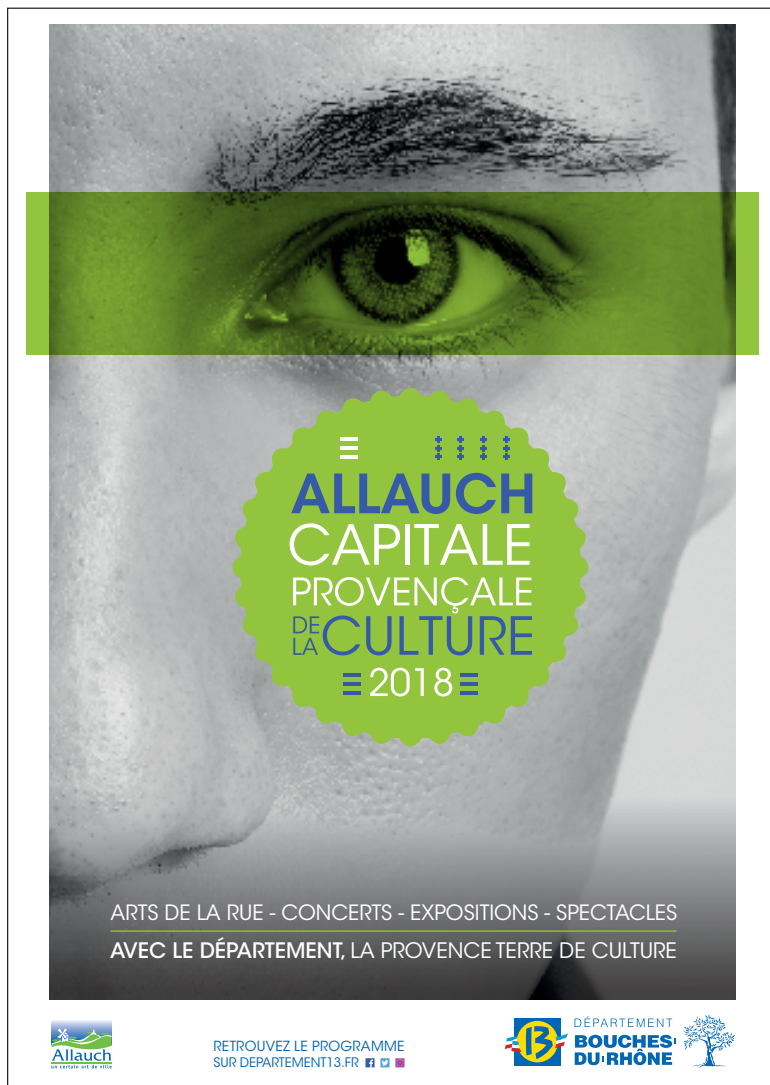
Merci à toutes celles et tous ceux qui à Allauch œuvrent toute l'année pour maintenir les traditions, en particulier les bénévoles des associations et leurs Présidents Michel CATINO (Théâtre du Terroir), Robert FRACCHIA (Mémoire d'Argile), Gisèle LETTIERI (Les Amis d'Allauch), Jean-Claude MARY (Groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf), Eric NAPOLEONI (Comité des Fêtes d'Allauch), Gilbert ORSINI (Mémoire d'Argile), Georges TESTA (Groupe Saint-Eloi Allaudien), Pierre TESTA (La chorale Saint-Sébastien) ainsi que Michel DE SANTIS (Fêtes et Manifestations), Paule JOUVE, Conseillère Municipale (Service Allauch et ses racines), Janine MARY, Adjointe au Maire déléguée aux Fêtes et aux Traditions, et Sylvie MONPEYSSEN (Service Allauch et ses racines).

La Culture sous toutes ses formes a également sa place : la peinture, la musique, les arts de rues, le théâtre, la danse ... Pour accueillir ces spectacles variés et de qualité, d'importants équipements ont été réalisés ou sont en cours de rénovation à l'instar du Théâtre de Nature, de la Bastide de Fontvieille ou de l'Usine Électrique.

« Allauch, Capitale Provençale de la Culture » va nous permettre de renforcer notre programmation, déjà dense au cours de l'année, grâce à une aide logistique et financière de la part du Département.

Un grand merci à la Présidente Martine VASSAL pour soutenir la culture et les traditions dans le Département.

Vous pouvez découvrir, le programme détaillé de cette année exceptionnelle pour la culture et les traditions sur le site officiel de la ville : www.allauch.com.



PROGRAMME

ALLAUCH CAPITALE PROVENÇALE DE LA CULTURE 2018

→ En ce moment :

Exposition « Marcel Pagnol, enfant de nos collines » - Musée d'Allauch tous les jours sauf les lundis et jours fériés 9h/12h et 14h/18h. Entrée libre.

→ Du samedi 2 au dimanche 10 juin

Exposition de planches originales de Bruno MAÏORANA dans le cadre du 3^{ème} Festival BD « Bulles Électriques ». Galerie d'expositions de l'Usine Électrique de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre.

→ Samedi 9 et dimanche 10 juin

3^{ème} Festival BD « Bulles Électriques ». Complexe Sportif Jacques Gaillard de 10h30 à 18h. Entrée libre.

→ Du sam. 10 juin au dim. 16 septembre

Exposition des œuvres de Georges BRIATA. Galerie d'expositions de l'Usine Électrique, du mardi au dimanche de 14h à 18h. Entrée libre.

→ Jusqu'au dim. 10 juin et du 6 au 21 octobre

Randonnées théâtrales « La fille du puisatier » par la Compagnie Dans la Cour des Grands. Domaine Départemental de Pichauris. Payant.

→ Vendredi 15 juin

Tournées des concerts des Jeunes Voix Lyriques du Festival d'Aix-en-Provence. Place Pierre Bellot à 19h. Entrée libre.

→ Du lundi 18 au dimanche 24 juin

Fêtes de la Saint-Jean. Allauch Village.

→ Jeudi 21 juin

Fête de la Musique. Allauch Village, La Pounche et Logis-Neuf à partir de 21h.

→ Vendredi 29 juin

Spectacle « Le temps de l'air et l'air du temps ». Théâtre de Nature à 21h30. Entrée payante.

→ Vendredi 6 juillet

Festival de Jazz des Cinq Continents. Théâtre de Nature à 21h. Entrée libre sous réservation, dans la limite des places disponibles.

→ Du sam. 7 juillet au mer. 25 juillet

Les Estivales d'Allauch. Théâtre de Nature et Bastide de Fontvieille Spectacles à 21h30. Entrée payante.

→ Samedi 14 juillet

Fête Nationale : feu d'artifice et bal. Allauch Village à 22h15.

→ Samedi 28 juillet

« L'effet escargot » de la Cie Kadavresky sur une proposition de Karwan. Théâtre de Nature à 21h30. Entrée libre sous réservation, dans la limite des places disponibles.

→ Du lun. 30 juillet au vend. 3 août

5 films au Clair de Lune (cinéma de plein air). Théâtre de Nature à 21h30. Entrée libre.

→ Dimanche 5 août

Tournée départementale « La Route de la Provence », festival international de piano de la Roque d'Anthéron. Place Pierre Bellot à 19h. Entrée libre.

→ Du mer. 8 août au mer. 15 août

Fêtes de la Saint-Laurent. Logis-Neuf.

Renseignements et billetterie à la Maison du Tourisme
Esplanade des Moulins 04.91.10.49.20
billetterie.allauch.com. - <http://www.allauch.com>

HISSEZ HAUT NOS COULEURS

Des mâts porte-drapeaux ont été installés dans les différents quartiers notamment aux entrées de ville afin de mieux délimiter le territoire communal mais également dans le cadre d'Allauch, Capitale Provençale de la Culture 2018, label décerné par le Conseil Départemental.

Vous retrouverez ainsi les drapeaux français, européens et provençaux au Logis Neuf, à Fontvieille, à la Pounche, à Allauch Village et implantés dans de nombreux ronds-points (rond-point du portail, de la fontaine, du collège) soit au total 21 mâts.



Rond-point du Portail



La Pounche, angle Bd Barthélémy et chemin Antoine Camoin



Rond-point du Jet d'Eau



Rond-point du Collège Y. Montand



Rond-point de Fontvieille



Allauch Village, Place du Belvédère

JARDINS D'HIVER DANS LES ÉCOLES

Savez-vous planter les... choux, salades, poivrons, fleurs de saison ont été plantés par les élèves des écoles d'Allauch.



Une classe de CE1 de l'école Louis Nivière en plein jardinage.

Une belle aventure qui a démarré à la maternelle du Logis-Neuf et de Pié d'Autry voici quelques années afin de sensibiliser les enfants au respect des plantes et à la découverte des légumes.

Devant l'effort et la volonté des enseignants, la Commune a souhaité apporter sa contribution pour faire évoluer ces potagers. Depuis, le Service municipal des Espaces Verts met en place des potagers plus adaptés, retourne la terre, veille à l'arrosage (même durant les vacances), fournit des plants... et de précieux conseils.

Presque chaque établissement scolaire dispose d'un petit bout de terre. Parfois dans un espace engazonné partiellement transformé en carré de légumes, comme à l'école Louis Nivière, la Farandole ou Pié d'Autry élémentaire. D'autres comme l'élémentaire du Logis-Neuf ont dû récupérer des vasques de suspensions hors d'usage pour pouvoir cultiver.

Mais ces jardins évoluent et s'agrandissent au fil du temps. C'est le cas à l'école Louis Nivière. Leur jardin

s'inscrit dans la philosophie de la permaculture où l'on agit avec la nature et non contre elle. Le but étant de ne plus retourner la terre pour conserver un sol « vivant » dans lequel évolue une multitude de petits êtres (micro-organismes, vers de terre, champignons, etc) qui fait sa part de travail pendant que les enfants font le leur en classe !

Pour cela le choix a été fait d'une culture en « lasagne ». Celle-ci permet la valorisation de nombreux déchets tels que les déchets bruns comme le carton et les déchets verts (épluchures, tonte de gazon). On retrouve dans ces divers espaces des

choux fleurs, rouges, verts, pensées, fèves, salades... A venir pour cet été des aubergines, courgettes, laitues, tomates, melons, poivrons, basilic, fleurs, fraises et courges pour Halloween...

Ce jardin expérimental permet aux classes d'observer par exemple, le cycle complet d'une plante mais également de mener à bien des projets comme ceux proposés par l'inspection académique « de la graine à l'assiette ». En effet, les enfants apportent à la maison le fruit de leur travail ou le dégustent sur place.

Un grand merci aux jardiniers de la commune sans qui ce projet n'aurait pu aboutir ainsi qu'aux parents qui aident à la concrétisation de cette activité en participant à l'achat de plants et de graines.

Aujourd'hui, de la crèche au primaire, enfants et adultes retroussent leurs manches pour que tous ces petits jardiniers puissent faire leurs récoltes au fil des saisons...

ECOLE NUMERIQUE : TABLEAU BLANC INTERACTIF ET CLASSE MOBILE

Depuis 1989 et la mise en place par la Commune d'une salle informatique dans chaque école animée par un intervenant, les pratiques pédagogiques et le matériel informatique n'ont cessé d'évoluer.



Remise des ordinateurs à Madame MORENO et Messieurs SANTUCCI et COSENZA, enseignants à Allauch, par Madame DROUOT, Adjointe au Maire, déléguée à l'éducation et Monsieur GOUYACHE, Conseiller Municipal, délégué aux nouvelles technologies.

Le Plan National Numérique a formulé de nouvelles exigences pédagogiques qui intègrent l'informatique dans la classe comme un outil au service des apprentissages des élèves.

La Commune en accord avec le Plan Numérique a décidé d'équiper la totalité des classes élémentaires de Tableaux Blancs Interactifs (TBI) et chaque école de classes mobiles.

Ces outils de dernier cri répondent aux nouvelles exigences préconisées par l'Éducation Nationale.

L'école Thyde Monnier a été la première à en bénéficier de manière expérimentale dès la rentrée 2016. Fort de sa réussite le Conseil Municipal a voté son implantation dans l'ensemble des écoles élémentaires de la commune.

Ce qui représente un investissement total de près de 250 000 €. Le Conseil Départemental a accordé une subvention de 55 000 € pour la première phase.

Ainsi, en février et mai dernier, Maurice GOUYACHE, Conseiller Municipal, délégué aux nouvelles technologies et Mauricette DROUOT, Adjointe au Maire, déléguée à l'éducation, ont remis les ordinateurs portables équipés des logiciels pédagogiques permettant l'utilisation du Tableau Blanc Interactif, aux enseignants concernés par cette première vague.

Durant les vacances de février 2018, 12 tableaux interactifs ont été installés dans les classes des écoles élémentaires de Val Fleuri, d'Allauch Centre, du Logis-Neuf, de La Pounche et de Pié d'Autry. Pendant l'été une dizaine de tableaux seront installés.

Début mai, dans le cadre du Plan National Numérique, 9 valises mobiles ont été livrées dans les écoles élémentaires de la Commune représentant 135 tablettes. Ces outils seront utilisés dans le cadre des nouveaux programmes de l'éducation nationale : apprentissage de la programmation, développement de l'esprit créatif avec la création de support interactif et multimédia ... Ils permettront également l'aide à la prise en charge des élèves en position d'handicap, la possibilité de travail

de groupe avec l'accès à différents contenus et ressources.

Le projet est financé par l'Éducation Nationale à hauteur de 4.000 euros par valise (soit une aide de 36.000 euros).



QUESTION À...

MAURICE GOUYACHE

Conseiller Municipal, délégué aux nouvelles technologies

Quel est l'impact du numérique dans la qualité de l'enseignement ?

Le numérique est un outil précieux qui peut contribuer à l'amélioration des performances scolaires. Il est une inépuisable source d'informations avec un champ d'action très étendu permettant de consolider plus rapidement les savoirs fondamentaux (écrire, lire, compter). Mais, ce nouvel outil pédagogique ne peut être efficace que si les enseignants sont formés aux nouvelles technologies. Et nous y travaillons en collaboration avec l'éducation Nationale par l'intermédiaire de Madame BELLET Inspectrice, de l'Éducation Nationale de la circonscription.



RENCONTRES DE BASKET 2018

Passer, dribler, tirer... après leur cycle de Basket toutes les classes de CE2, CM1, CM2 se sont battus pour devenir des champions. 540 matchs en 3 jours de rencontres furent disputés par 771 élèves des écoles élémentaires d'Allauch les 19, 20 et 22 février 2018 au Complexe Sportif de Pié d'Auty. Merci aux enseignants et aux éducateurs sportifs qui ont encadré ces belles rencontres !

EXPOSITION «SPORT ET SHOAH»

Après la prise de pouvoir par Hitler, le sport est détourné de ses vraies valeurs. Les juifs ne furent plus admis en tant que membres dans les clubs, le sport s'appuie alors sur un critère racial et devient un moyen de faire advenir « l'homme nouveau ».



Renée DRAY BENSOUSSAN en compagnie de Mauricette DROUOT, Adjointe au Maire, déléguée à l'éducation et Maurice ATTIAS, Adjoint au Maire, délégué aux sports, lors du vernissage de l'exposition.

Du 15 au 30 mars 2018 le Centre de Documentation du Collège Yves Montand a accueilli l'exposition «Sport et Shoah». Mise à disposition par l'association A.R.E.S (Association pour la Recherche de l'Enseignement de la Shoah), l'exposition présentée par Renée DRAY BENSOUSSAN, Historienne, chercheuse, membre de l'Académie des Sciences Lettres et Arts de Marseille, était montée en trois parties par codes couleurs.

Première partie (couleur bleue) : « **Le monde juif des sports en Europe et dans le monde avant la seconde guerre mondiale** » : Après la prise de pouvoir par Hitler, les juifs ne furent plus admis en tant que membres dans les clubs.

Deuxième partie (couleur orange) : « **Les sportifs pendant la guerre** » : Le sport s'appuie sur un critère racial et devient un moyen de faire advenir l'homme nouveau. Cette idéologie est montrée à travers trois exemples : celui de l'Italie, la France et l'Allemagne. Quelques exemples de sportifs déportés et de clubs ayant su protéger leurs sportifs juifs tels que l'Olympique de Marseille.

Troisième partie (couleur jaune) : « **Les problèmes d'après-guerre** » : La reconstruction ou la perte définitive des carrières chez ces sportifs professionnels ainsi que les héritages.

L'ANTIQUITÉ GRÉCO-ROMAINE AU COLLÈGE YVES MONTAND



Joli jeu d'acteurs des élèves du collège Y. Montand, en pleine saga gréco-romaine

Fort du succès grandissant des langues anciennes au collège Yves Montand, Pascale PEYRONNET et Marie-Elisabeth STOUDEUR, professeures de Lettres Classiques ont mis en place cette année un nouveau dispositif d'Enseignement Conjoint des Langues Anciennes (ECLA) et les divertissements dans l'Antiquité gréco-romaine.

Ce projet pédagogique et culturel permet aux élèves d'apprendre simultanément le latin et le grec ancien en comparant le fonctionnement des deux langues (morphologie, syntaxe et vocabulaire) et leur culture

commune tout en s'immergeant de façon ludique dans la civilisation gréco-romaine.

C'est dans ce cadre que le 7 février 2018 les élèves latinistes et hellénistes de 4^{ème} ont bénéficié d'une expérience inédite et originale en participant à différents ateliers animés par les membres de la société ACTA, spécialistes de l'archéo-reconstitution :

- Atelier sports olympiques : les élèves ont été initiés au lancer de javelots et au lancer de disques. Les consignes étaient données en grec ancien.

- Atelier école de gladiateurs : les élèves ont été immergés dans

l'ambiance d'une école de gladiateurs et ont pu s'entraîner avec un petit bouclier et un *gladius* (glaive en bois). Les consignes étaient données en latin.

- Atelier *Ludi Scaenici* («jeux scéniques») : les élèves ont revêtu les costumes antiques (masques de cuir, tuniques et toges) et joué une courte scène de théâtre romain.

La matinée s'est terminée par la reconstitution d'un combat de gladiateurs proposé par les membres d'ACTA.



QUESTION À...

MAURICETTE DROUOT

Adjointe au Maire, déléguée à l'éducation aux affaires scolaires, au collège et lycée.

Durant deux semaines le collège Yves Montand a accueilli l'exposition « Sport et Shoah ». Pourquoi était t-il important d'apporter ce témoignage en milieu scolaire ?

Je tiens tout d'abord à saluer au nom de la municipalité le travail remarquable réalisé par une femme d'exception qui est Renée DRAY BENSOUSSAN. Avec cette exposition elle nous a livré, de manière inédite et souvent ignorée, les premières exclusions et persécutions des Juifs dans le milieu sportif.

Mais cette exposition avait pour but également d'apporter un autre regard sur un fait historique. Puis, il y avait un objectif civique celui de sensibiliser sur le rejet de l'autre. Enfin, il s'agissait aussi d'un travail de mémoire qu'il est impératif de transmettre aux plus jeunes.

UNE SEMAINE CONSACRÉE AUX JOBS D'ÉTÉ



La ville d'Allauch organise chaque année un recrutement saisonnier destiné aux jeunes à partir de 18 ans.

La semaine « jobs d'été » met en relation les jeunes demandeurs d'emploi avec les différents services municipaux et recruteurs partenaires. Un dispositif qui depuis trois ans a déjà fait ses preuves.

Cette année, 40 entreprises ont proposé leurs offres et 165 jeunes ont poussé les portes du service Jeunesse/Prévention pour y déposer leurs candidatures dans différents secteurs d'activités : commerce/grande distribution, restauration, santé-social, emplois municipaux...

Un grand merci à tous les partenaires qui donnent toute sa dimension à cette opération annuelle.



QUESTION À...

MARTINE CHAIX

Conseillère Municipale, déléguée à la Jeunesse et à l'Emploi

Comment expliquez-vous la réussite croissante du dispositif jobs d'été ?

En passant par le service Jeunesse/Prévention, l'accès à un emploi saisonnier est mis en adéquation entre le profil de chaque demandeur, leurs attentes et les offres de postes.

Cette opération est un service de proximité que la municipalité offre à nos jeunes afin de mieux surmonter les difficultés pour trouver un emploi d'été.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Durant tout le mois de juillet, le Service Jeunesse/Prévention propose différentes activités ludiques, sportives, préventives... pour bien débiter les vacances d'été. Venez en profiter !



Activités nautiques

Deux journées pour découvrir le littoral en zodiac, faire une balade sous-marine avec masque, palmes, tubas, s'initier aux gestes de premiers secours, participer à la prévention des conduites addictives, au centre de loisirs de la police nationale à Marseille, plage du Prophète. Les dates seront communiquées à partir du 4 juin. Le prix (11 € par jour) comprend, l'encadrement, le transport et les activités. Le pique-nique reste à la charge des familles.

Journée à thème

Pour faire le plein de sensations une sortie au parc aquatique d'Aqualand est prévue mardi 24 juillet pour les jeunes de 10 à 17 ans.

Le prix (15 €) comprend, l'encadrement, le transport et l'entrée au parc. Le pique-nique reste à la charge des familles.

Attention, places limitées pour ces deux activités. Inscrivez-vous vite !

Nocturnes 13190

Profiter des soirées d'été avec les copains et s'amuser, c'est possible avec les «Nocturnes 13190». Ce dispositif est proposé aux jeunes à partir de 14 ans,

du lundi 9 au lundi 30 juillet, trois soirs par semaine (lundi, mercredi, vendredi). De 20h à 1h ils pourront s'initier au sumo, au basket, au volley...

Un minibus est mis à leur disposition pour les trajets complexe sportif/domicile. Le prix (11 € pour l'ensemble des dix soirées) comprend l'encadrement, le transport et les activités.

Les inscriptions pour l'ensemble des activités se feront : du lundi 4 au vendredi 29 juin de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Documents à fournir : Attestation d'assurance, fiche sanitaire de liaison, photocopie des vaccinations, autorisation parentale, brevet de natation de 25 ou 50 mètres, carte jeunes 2018.

Documents à renseigner sur place : bulletin d'inscription et droit à l'image.

Pour tout renseignement
et/ou inscription contacter :
Service Jeunesse/Prévention
Place Bernard Monge
(ancienne Place Haute de la Pounche)
Tél. : 04 86 67 46 20



Une belle mobilisation des Allaudiens venus en nombre pour l'édition 2018 de la journée de reboisement.

JOURNÉE DE REBOISEMENT : UN SUCCÈS CHAQUE ANNÉE

Plus de 1000 personnes présentes et 2000 arbres plantés : la 16^{ème} journée de reboisement a connu un franc succès le 18 mars dernier.

Equipés de pelles, de pioches et d'arrosiers, les participants ont replanté diverses essences d'arbres adaptées à nos collines tels que le chêne blanc, le laurier tin, le sorbier domestique et l'arbousier.

Un moment de partage et une initiative, récompensés par le prix Territoria attribué par le Sénat, qui permet de sensibiliser les Allaudiens à la protection de nos collines et de participer au renouvellement de l'écosystème.

Agents du service « Protection des Collines », bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts,

groupes scolaires, agents de l'Office National des Forêts, Sapeurs Pompiers ont participé à la réussite de cette opération mais aussi à la préservation de nos massifs tout au long de l'année.

La Municipalité n'hésite pas à investir pour entretenir et surveiller notre patrimoine naturel, au quotidien, et de façon renforcée durant la période estivale.

Les associations de chasse « l'Allaudienne » et « la Rimade », participent également au remplissage des abreuvoirs pour les animaux, plusieurs milliers de litres d'eau ont ainsi été transportés par leurs soins.



Pour remercier le Maire, Natasha-Rose, élue du Conseil Municipal Jeunes, a planté un arbre au nom de Roland.



Distribution des différentes variétés d'arbres à planter.



Près de 800 élèves du CP au CM2 ont participé de février à avril aux plantations de différentes essences d'arbres dans nos collines encadrés par les bénévoles du Comité Communal de Feux de Forêt (C.C.F.F) et les agents du Service Protection des collines.

Cette initiative est avant tout une manière ludique d'éduquer les plus jeunes de nos citoyens à l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité.

Ce projet éducatif a reçu le prix Territoria Or au Sénat en novembre 2017.



QUESTION À...

NATHALIE COUTENET

Conseillère Municipale déléguée à la protection des Collines

Quelles sont les principales missions du Service Protection des Collines ?

Le Service Protection des Collines a pour principales missions la surveillance et l'aménagement des massifs forestiers. Il participe au contrôle des Obligations Légales de Débroussaillage auprès des propriétaires fonciers. De nombreux travaux et opérations sont effectués en régie par les agents de ce service ou par entreprise : coupe de dépressage, élagage, évacuation de déchets, travaux forestiers de débroussaillage, création de pistes DFCL, travaux de restauration des terrains incendiés...

Il coordonne également les patrouilles de surveillance des massifs forestiers et les vigies municipales, participe au reboisement des collines avec le soutien des groupes scolaires et du CCFF, procède au remplissage et entretien des abreuvoirs ainsi qu'à l'arrosage des plantations durant la saison estivale.

Un travail quotidien et un engagement fort de la Municipalité en faveur de la protection de notre patrimoine naturel et de la sensibilisation à notre environnement. Le prix Territoria qui nous a été attribué par le Sénat, en novembre dernier pour notre action «les journées de reboisement», vient récompenser ce travail et les efforts accomplis.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION



Les Arrêtés Préfectoraux du 9 décembre 2013 et du 20 décembre 2013 réglementent l'emploi du feu et le brûlage des végétaux et les ont fait évoluer afin de réduire les émissions de substances polluantes :

- Le brûlage des déchets verts ménagers est interdit sur l'ensemble du Département des Bouches du Rhône quelle que soit la période de l'année.
- Le brûlage des produits végétaux issus des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) est autorisé sauf dans les conditions suivantes : lors d'un épisode de pollution atmosphérique (<http://airpaca.org/>), par vent moyen supérieur à 30 km/h, hors de la plage horaire s'étendant de 10h à 12 h.
- Quand il est autorisé, le brûlage des déchets verts et autres produits végétaux coupés doit s'effectuer selon l'ensemble des modalités suivantes :
 - ne pas situer les foyers à l'aplomb des houppiers
 - ne procéder à l'emploi du feu qu'au centre d'une zone exempte de broussaille sur une distance de 25 mètres autour du foyer et exempte de végétation sur une largeur de 5 mètres minimum, sans que plusieurs foyers soient allumés en même temps
 - le tas de végétaux coupés à incinérer ne devra pas dépasser 3 mètres de diamètre ni 1 mètre de hauteur
 - le foyer sera surveillé en permanence par des personnes capables d'en assurer le contrôle et l'extinction. Après combustion, les cendres et résidus devront être totalement éteints par noyage du foyer et avant de quitter les lieux, l'extinction complète du foyer devra être vérifiée.

Il est rappelé que les brûlages sont sous l'entière responsabilité des propriétaires ou de leurs ayants-droit.

Dans un souci de sécurité des biens et des personnes, le Centre de Secours d'Allauch ainsi que l'Office National des Forêts ont souhaité qu'**une réglementation plus restrictive pour la Commune d'Allauch soit encadrée par un Arrêté Municipal.**

Deux points sont concernés par l'Arrêté Municipal du 11 juillet 2014 :

- **Tous les brûlages sont interdits durant les mois de juin à septembre inclus**
- **Les brûlages autorisés dans le cadre de l'Arrêté Préfectoral devront avoir lieu entre 10 h et 12 h.**

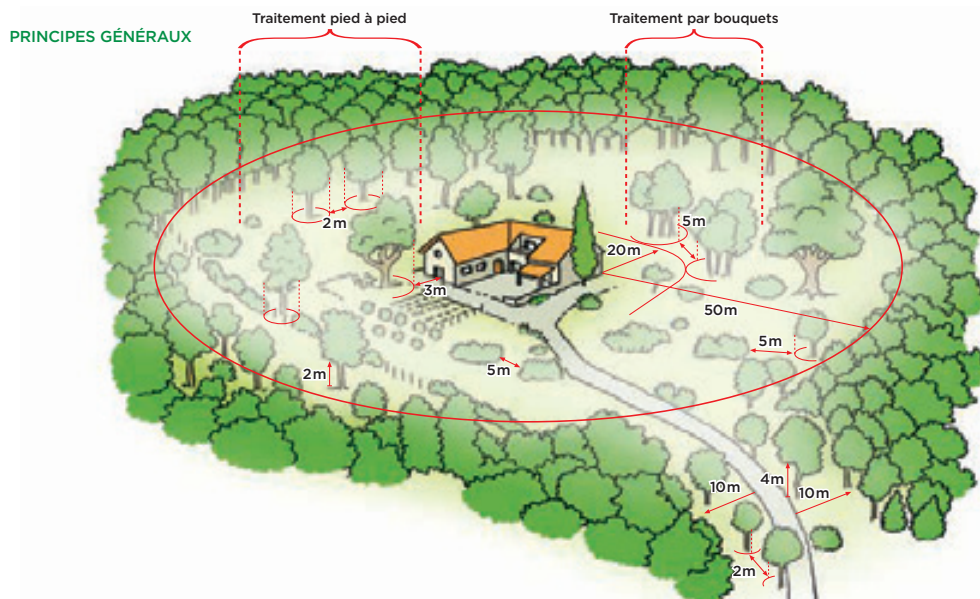
La Commune encourage ses habitants à valoriser les déchets verts en réalisant du paillage organique et du compostage. La **déchetterie de Château Gombert** est à la disposition des Allaudiens.

Ouverture du lundi au samedi de 7h à 18h45 et le dimanche de 7h à 11h45.

Service Protection des Collines
Chemin de Mimet
Le Logis-Neuf
Tél.: 04 86 67 46 70

LA PRÉVENTION CONTRE L'INCENDIE PASSE PAR LE DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage protège les personnes, les habitations et facilite les conditions d'intervention des secours. Il limite les risques d'incendie et, en cas de sinistre, il ralentit sa progression.



Le débroussaillage consiste, en effet, à réduire les combustibles végétaux dans le but de diminuer l'intensité et la propagation des incendies.

Il est réglementé par l'article L-134-16 du Code Forestier et les arrêtés préfectoraux du 9 décembre 2013 et du 12 novembre 2014.

L'obligation légale de débroussaillage (OLD) s'applique dans les zones exposées aux risques d'incendie de forêt. Les propriétés situées à moins de 200 mètres d'un massif forestier, doivent être débroussaillées.

Pour les terrains classés en zone naturelle au P.L.U, il faut débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour des constructions, y compris sur les fonds voisins et le long des voies qui y donnent accès sur une largeur de 10 mètres et sur une hauteur minimale de 4 mètres.

Pour les terrains situés en zone urbaine au P.L.U, la totalité du terrain doit être débroussaillée : les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage sont à la charge des propriétaires des biens à protéger (qui peuvent bénéficier d'un avantage fiscal à hauteur de 50% des dépenses) et ce sont les maires qui assurent le contrôle de leur exécution.

Les propriétaires ne respectant pas l'obligation légale de débroussaillage s'exposent à une contravention et, en cas d'incendie, peuvent être tenus pour responsable des conséquences et se voir refuser l'indemnisation des dommages par les assureurs.

Renseignements :
Service Protection des Collines
Chemin de Mimet / Le Logis-Neuf
Tél. : 04 86 67 46 70

CONDITIONS D'ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS EN ÉTÉ



Du 1^{er} juin au 30 septembre, la circulation des personnes dans les collines d'Allauch est strictement réglementée, par arrêtés Préfectoral et Municipal. Des niveaux de risques sont déterminés chaque jour par la Préfecture.

Du 1^{er} juin au 30 juin inclus et du 2^{ème} dimanche de septembre jusqu'au 30 septembre inclus, l'accès aux massifs forestiers est autorisé en niveau de risque.

Pour connaître les conditions d'accès aux massifs forestiers et notamment le niveau de risque, vous pouvez téléphoner au numéro d'appel unique **0811 20 13 13** (0,06€/minute) ou consulter les sites **myprovence.fr** ou **bouches-du-rhone.gouv.fr** ou l'application **MyProvence Balade**.

Le serveur vocal, l'application et les sites WEB sont actualisés chaque jour au plus tard à 18h00 pour le lendemain.

Vous pouvez également contacter la Maison du Tourisme Louis Ardissonne au 04 91 10 49 20.

Il est rappelé que conformément à l'Arrêté Préfectoral, toute manifestation publique dans les massifs forestiers exposés aux risques d'incendies de forêt, est interdite du 1er juin au 30 septembre. Des dérogations ponctuelles pourront être accordées par décision préfectorale, après avis de la sous-commission départementale pour la sécurité contre l'incendie.

MOUSTIQUE ET FRELON : DEUX AMIS QUI NE VOUS VEULENT PAS DU BIEN

Chaque année, ils reviennent sur le devant de la scène... Frelon asiatique et moustique tigre.

Le moustique tigre est aisément reconnaissable à ses rayures nettes noires et blanches sur le corps et les pattes et à sa petite taille (moins d'1 cm).

Afin de lutter contre la prolifération du moustique tigre, vecteur notamment du chikungunya, de la dengue et du virus zika, il est nécessaire d'agir au stade larvaire.

Parmi les différents moyens de protection, pensez à bâcher ou recouvrir d'une moustiquaire les réserves d'eau et à éliminer les endroits où l'eau peut stagner ainsi que d'entretenir votre jardin afin que les larves n'aient pas le temps de se développer.

Pour se protéger des piqûres, l'usage d'un répulsif est également conseillé.

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

La couleur du frelon asiatique est particulièrement foncée. Sa tête est noire, sa face et ses pattes sont jaunes. Il mesure entre 2,5 et 3 cm. Le frelon asiatique construit des nids dans les arbres en se fixant à des branches à plus de dix mètres de hauteur (alors que le frelon européen peut construire son nid dans un tronc d'arbre).

En présence d'un nid de frelons, il est impératif de ne pas détruire seul(e) l'habitat. Se sentant menacés, les insectes peuvent devenir agressifs et multiplier les piqûres. Il est vivement recommandé d'informer la FDGON (Fédération départementale des groupes de défense contre les organismes nuisibles) de la présence d'un nid. Très peu de sapeurs-pompiers interviennent dans la destruction des nids repérés. Mieux vaut faire appel à des entreprises spécialisées pour s'en débarrasser.

La plupart du temps, une piqûre de frelon asiatique n'est pas plus dangereuse qu'une piqûre de guêpe pour l'homme. Elle le devient si les personnes piquées développent une réaction allergique comme cela peut se produire également avec le moustique tigre.

Dans ce cas, n'hésitez pas à consulter un médecin ou les urgences.

Service Sécurité

04 91 10 49 75 – 04 91 10 48 47

www.invs.sante.fr – www.ars.paca.sante.fr/ - www.adege.eu

MALADIE DE LYME : UNE INFECTION DIFFICILE À DIAGNOSTIQUER

La maladie de Lyme est une infection liée à une bactérie transmise par la morsure d'une tique.

Pour éviter au maximum d'être piqué par cet acarien, il est recommandé de porter des vêtements longs, des chaussures fermées et d'utiliser un répulsif pour la peau lors de balades en forêt.

Après chaque promenade dans un lieu dans lequel pourraient se développer des tiques, il est conseillé de s'inspecter minutieusement pour repérer la moindre piqûre.

Si une tique vous a piqué et qu'elle est toujours accrochée, il faut l'enlever au plus vite: on peut utiliser un tire-tique (disponible en pharmacie) ou à défaut, une pince à épiler.

Une fois la tique retirée, on peut désinfecter la piqûre avec un antiseptique.

Une plaque rouge peut apparaître immédiatement ou dans les premières 24 heures après la piqûre. Si la plaque persiste et s'étend, que vous avez plusieurs piqûres ou que la tique est restée implantée pendant plus de 36 heures il faut consulter un médecin. Le spécialiste pourra alors vous donner un traitement antibiotique.



ALLAUCH CONSERVE SON ÉTOILE AU GUIDE MICHELIN

Pour la 4^{ème} année consécutive, Allauch décroche une étoile au Guide Vert Michelin. Celle-ci, attribuée en fonction de 9 critères, permet à notre commune d'apparaître dans le célèbre guide en tant que « ville et site remarquable à visiter ». Authenticité, beauté des lieux, qualité de la visite... autant de points sur lesquels se sont basés les enquêteurs pour décerner à notre village cette distinction. Distinction dont se félicite notre Maire, Roland POVINELLI, car elle vient récompenser les efforts menés depuis de nombreuses années en faveur de la préservation du patrimoine allaudien afin de rendre notre ville toujours plus attrayante.



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que votre ville bénéficie de 1 étoile * dans la nouvelle édition 2018 du Guide Vert MICHELIN.

Les étoiles des Guides Verts Michelin sont attribuées en fonction de neuf critères, discutés et validés par notre équipe d'éditeurs et d'auteurs.

* Une étoile (*) signifie intéressant, deux étoiles (**) mérite un détour et trois étoiles (***) vaut le voyage.

L'autocollant, ci-joint, reprend cette distinction. Il vous permettra de communiquer auprès de votre public. N'hésitez pas à le mettre en évidence. Il est millésimé, par conséquent il sera mis à jour tous les ans.

Vous pouvez informer vos communautés de ces nouvelles étoiles sur les réseaux sociaux en mentionnant #MichelinVoyage et #GuideVert.

De même, si vous mettez en scène cette distinction étoilée au travers d'une belle photo, n'hésitez pas à nous l'envoyer par mail (communauteguidevert@tp.michelin.com). Les plus belles photos seront mises en ligne sur notre page Facebook (facebook.com/MichelinVoyage) ou sur notre site MICHELIN Voyage (voyages.michelin.fr).

Nous vous en souhaitons bonne réception, et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments distingués.

Philippe Orain
Directeur de publication

PARTEZ EN TOUTE QUIÉTUDE, PENSEZ « OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE »

Cette année, la Municipalité élargie l'Opération Tranquillité Vacances dont les demandes sont plus élevées en période estivale. Désormais ce dispositif de surveillance s'applique également en cas d'absence prolongée et devient « Opération Tranquillité Absence ». Pour en bénéficier il suffit de formuler une simple demande directement auprès de la Police Municipale en communiquant vos dates de départ et de retour qui transmettra la fiche de renseignements à la Police Nationale. Tous les domiciles signalés feront l'objet de rondes quotidiennes de la police afin de dissuader les voleurs et repérer éventuellement des éléments inhabituels (individus et véhicules suspects, volets et portails ouverts, fenêtres cassées, ...) Si cette démarche ne protège pas à 100% d'éventuels cambrioleurs, elle peut les prévenir.

Contre les cambriolages ayez les bons réflexes :

- Pensez à verrouiller portes et fenêtres ; changer les serrures en cas de vol ou de perte de clés ; ne pas inscrire son nom et son adresse sur le trousseau de clés ; éviter de laisser les clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.
- Ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent ; répertorier les objets de valeur et noter les numéros de série des carnets de chèques.
- En cas de longue absence : mettre en lieu sûr bijoux, argenterie, objets de valeur et objets d'art.

De manière générale, il convient de laisser une apparence habituelle à l'habitation. Pour cela, n'hésitez pas à demander à une personne de votre entourage d'ouvrir et fermer les volets chaque jour, et de relever le courrier.

Une urgence, composez le 17 ou le 112 / Police Nationale : 04 84 35 35 80 / Police Municipale : 04 91 10 49 07



QUESTION À...

CHARLES DALMASSO

Adjoint délégué à la Sécurité des Biens et des Personnes

Pourquoi avoir lancé cette année l'Opération Tranquillité Absence (anciennement Opération Tranquillité Vacances) ?

La Municipalité cherche continûment des moyens de renforcer la sécurité de nos concitoyens. Les différentes mesures déjà mises en place (vidéoprotection, brigade moto, rondes de nuit, etc), ont donné des résultats probants. Mais ces efforts doivent être poursuivis. C'est pourquoi, nous lançons ce dispositif, car la tranquillité s'applique toute l'année et pas uniquement durant l'été.

Le but étant de déjouer d'éventuels actes de délinquance et d'assurer la protection des biens de nos administrés en cas d'une période de longue absence.

VIDÉOPROTECTION, LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ 100 000 EUROS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SÉCURITÉ DES ALLAUDIENS

Afin de renforcer le maillage des soixante quatorze caméras déjà existantes et pour la seconde année consécutive la Commune investit 100 000 € HT pour compléter son dispositif de vidéoprotection.

Les lieux d'implantation des nouvelles caméras sont à l'étude. Toutefois, la priorité sera donnée aux noyaux villageois : Le Village, Le Logis-Neuf et La Pounche, ainsi qu'aux abords des lieux de cultes, et des axes routiers. Les abords des écoles ont bénéficié de la première vague d'implantation en 2017.

RÉALISATION D'UNE FRESQUE MURALE AU GYMNASSE THYDE MONNIER

Dans un souci d'embellir le cadre de vie de chacun et le rendre plus attrayant, une fresque en trompe-l'œil a été réalisée sur la façade arrière (côté parking) du bâtiment sportif Thyde Monnier aux Gonagues.

A la fois une animation et une manière originale d'intégrer le bâtiment à son environnement. Le motif a été conçu autour des essences méridionales afin de le fondre dans l'écrin de verdure de la colline en arrière plan.

La surface de cette façade représentant 95 m² a été traitée en peinture minérale, matériau aux qualités supérieures aux acryliques, écologique et permettant d'assurer une grande pérennité à cette œuvre.

Cette fresque a été réalisée durant les vacances scolaires de février par la Compagnie Vincent DUCAROY, composée d'artistes peintres spécialisés dans la conception de fresques murales et de trompe-l'œil.

Montant de la prestation : 20 015 euros TTC.



La fresque intègre parfaitement le bâtiment dans son environnement.

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE PROGRESSIVEMENT CHEZ LES ALLAUDIENS

Le réseau FTTH (de l'anglais : Fiber To The Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile ») est un réseau physique de télécommunications, qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit, et dans lequel la fibre optique se termine au domicile de l'abonné.

Un an après le démarrage de sa commercialisation, par la société SFR et ORANGE, la fibre optique continue de tisser sa toile sur la Commune. Actuellement 33% des foyers de la commune sont raccordables.

L'objectif annoncé par les opérateurs est d'avoir 50% de prises éligibles pour fin 2018. La Commune sera entièrement desservie par le réseau FTTH en 2020.

Des liens pour se renseigner :
SFR : <https://www.sfr.fr/> (Cliquer sur « TESTER VOTRE ELIGIBILITE »)
ORANGE : <https://boutique.orange.fr/eligibilite>

NOTRE QUALITÉ DE VIE EST PRÉCIEUSE, PRÉSERVONS-LA ENSEMBLE

Allauch est connue et reconnue pour sa qualité de vie. De nombreux services de proximité sont proposés aux administrés et les coupures vertes farouchement protégées. Le manque de civisme de certains pourrait mettre en péril ce cadre idyllique, nous en appelons ainsi à votre vigilance pour continuer ensemble à faire de notre commune cet écrin de verdure si agréable à vivre pour tous.



La Municipalité consent d'importants efforts pour que notre ville reste propre.

Bien qu'il s'agisse d'une compétence métropolitaine, des agents municipaux ramassent les déchets se trouvant sur la voie publique.

Outre l'atteinte à l'environnement, ces dépôts sauvages qui vont d'un emballage alimentaire à un appareil électroménager déposé sur le bord de la route, ont non seulement un coût pour la collectivité, mais aussi sur la santé publique, avec la prolifération d'insectes et bactéries.

Car l'incivisme des uns pénalise les autres, la mobilisation de personnels et véhicules municipaux en «réparation» des incivilités, dans un contexte financier limité, prive les administrés d'une action en faveur de la qualité de vie qui ne pourra pas être réalisée.

Sur l'année 2017, le Service municipal «Proximité » a collecté presque 85 tonnes d'encombrants suite aux dépôts sauvages de certains « inciviques ».

Des gestes simples peuvent être adoptés : lors des collectes du matin, les conteneurs ou les sacs doivent être sortis sur la voie publique, la veille au soir à partir de 19h et rentrés au plus tard 1h après la collecte.

Pour vos encombrants, deux possibilités :

• **Plateforme «Engagés au quotidien» :** Services de la Métropole Aix-Marseille Provence à la demande : RDV encombrants, demande de bacs, problèmes de voirie (des trous sont visibles dans la chaussée ou dans le trottoir), de circulation (panneau ou feu de circulation en panne ou endommagé), de propreté (des déchets ou des objets sur le sol, des équipements qui débordent).

n°vert gratuit : 0 800 94 94 08 – lundi au samedi de 8h00 à 18h30 hors jours fériés.

Web : www.marseille-provence.fr

• **Déchetterie de Château Gombert :** du lundi au samedi de 7h à 18h45 et le dimanche de 7h à 11h45.

222 Rue Albert Einstein, 13013 Marseille





En mode canin

Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Pourtant, ces pollutions canines souillent encore trop fréquemment les trottoirs, les rues et aires de jeux.

Ce fléau pose de véritables problèmes, outre la dégradation du cadre de vie, celles-ci nuisent à l'hygiène en favorisant la prolifération des microbes, et à la sécurité en augmentant les risques de chutes. La Commune a installé des distributeurs de sacs permettant de ramasser les matières fécales.

Malgré un approvisionnement régulier des « toutounettes » en sachets, celles-ci sont continuellement vides. Ces sacs étant imprégnés de composés biologiques pour combattre odeurs et bactéries, ils ne doivent pas être utilisés à d'autres fins que le ramassage des excréments.

La police municipale ou les ASVP peuvent verbaliser à hauteur de 68 € tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public.

Est également puni de l'amende prévue pour les contraventions de 3ème classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature que ce soit (...) Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures,

déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

Trions, recyclons, préservons

Nous trions nos déchets pour protéger l'environnement, mais aussi pour répondre à l'augmentation du volume de déchets ménagers.

Chaque allaudien produit 346kg d'ordures ménagères par an. Un chiffre inférieur à la moyenne nationale, mais que nous pouvons encore améliorer avec le concours de tous.

De nombreux Points d'Apports Volontaires sont présents sur le territoire communal et ont vocation à recevoir le tri sélectif : verre, papier, plastique, emballage, cartons... dans chaque quartier de nombreuses « colonnes » sont là pour vous faciliter le tri sélectif.

Pour pouvoir être recyclés, les produits ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères et les points de tri n'ont pas vocation à devenir des « déchetteries sauvages ».

En ce qui concerne les déchets de végétaux, les gravats, la ferraille ou les encombrants, vous pouvez les déposer à la **déchetterie de Château-Gombert**, à l'adresse sus-mentionnée.

10 colonnes éco textiles sont également implantées sur la commune et permettent de donner une seconde vie à vos vêtements et chaussures.

Vous pouvez retrouver sur www.allauch.com rubrique «cadre de vie – tri sélectif», les emplacements des points d'apports volontaires.

Cette année, la collecte des sapins de Noël reconduite en collaboration avec les services de la Métropole Aix-Marseille Provence, a permis de collecter **3,1 tonnes de sapins**, soit 1,22 tonnes de plus que l'année précédente.

Affichage sauvage ? Non merci

Le code de l'environnement permet d'assurer la protection du cadre de vie en fixant notamment des règles strictes applicables au droit d'affichage.

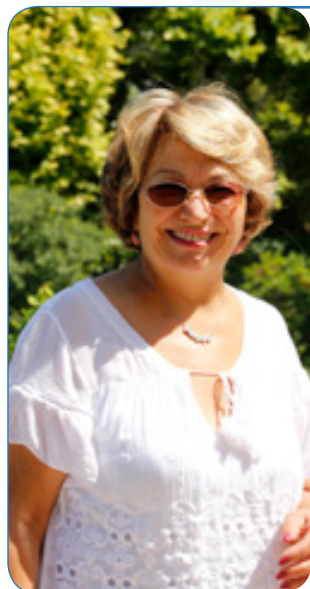
Notre Ville a agi en ce sens en installant **20 panneaux d'affichage « expression libre »**.

Les affiches, de l'annonce d'un loto à celle d'un animal perdu, doivent donc être positionnées sur ces panneaux libres et non sur du mobilier urbain comme cela est trop souvent malheureusement le cas.

Éco-citoyenneté : quand nos écoles jouent le jeu !

Les bons gestes s'apprennent dès le plus jeune âge. L'école élémentaire d'Allauch Centre l'a bien compris et a lancé une opération de collecte avec l'association « Relais d'Aide Matérielle aux Handicapés », qui récupère vos bouchons afin d'aider les personnes handicapées et la recherche médicale.

Un concours est organisé entre les classes de l'école : la « récolte » en bouchons de chaque classe sera pesée afin d'en récupérer le plus grand nombre. Une initiative éco-citoyenne et ludique pour apprendre en s'amusant.



QUESTION À...

PAULE JOUVE

Élue au Conseil de Territoire déléguée à la propreté

Comment la Commune fait-elle face aux actes d'incivilités du quotidien ?

En réagissant immédiatement, à Allauch nous ne laissons pas et ne laisserons jamais notre cadre de vie périlcliter.

Cela commence par des rues propres. Je le rappelle, bien que cela ne concerne pas une compétence municipale, nous avons fait le choix de faire nettoyer les rues par des agents municipaux. Un détritrus, un tag... les administrés savent que nous sommes à l'écoute pour leurs doléances et demandes du quotidien et prêts à intervenir le plus rapidement possible. C'est notre conception du bien-vivre ensemble, beaucoup de nos administrés jouent le jeu et participent au tri collectif, respectent les horaires de passage des bennes pour sortir leurs ordures ménagères, prennent rendez-vous pour leurs encombrants... Nous pouvons faire encore mieux, avec l'aide de tous.

LES NOUVEAUX COMMERCES ET ENTREPRISES D'ALLAUCH

«O'PIMENT DOUX» Primeur – Épicerie Fine

Yoann FIOLE

Rés. Les Platanes I - Bd J. et C. Barthélémy - La Pounche

☎ 06 35 44 68 24

📘 www.facebook.com/opimentdoux

✉ sas.piment@gmail.com

Ouvert du lundi au samedi de 7h à 12h30

et de 15h30 à 19h30. Fermé le dimanche.

«ETHER INGÉNIERIE» Bureau d'études énergétiques

Frédéric TAMISIER

197, Traverse de la Pinède

☎ 06 41 97 06 49

🌐 ether-ingenierie.fr

✉ frederic.tamisier@ether-ingenierie.fr

«DSA – DÉMARCHES SERVICES AUTOMOBILES»

Immatriculation et cartes grises

Carole MORALES

Zone d'Activités de Fontvieille A1

Route des 4 Saisons

☎ 04 91 07 41 94

🌐 www.cartegrise13.fr

📘 facebook.com/cartegrise13

✉ cartegrise13@orange.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et sur rendez-vous.

«RDV SUD» Aménagement d'extérieurs

(rideau de verre, menuiseries alu et PVC, porte de garage...)

Michel SUAREZ

Zone d'Activités de Fontvieille A1

Route des 4 Saisons

☎ 04 91 50 10 10

🌐 www.rdvsud.fr

📘 facebook.com/RDVSud.Rideaudeverre

✉ rdvsudrange@orange.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

«KRINGS INTERNATIONAL FRANCE»

Sécurité et blindage des chantiers de tranchées

Jean-Christophe FOUQUET

Zone d'Activités de Fontvieille

Route des 4 Saisons

☎ 04 91 27 10 20

☎ 04 91 43 10 92

🌐 www.krings.com

✉ info@krings.fr

REPRISE D'ACTIVITÉ

«PRESTIJARDIN & PÉPINIÈRE DE LA SALLE»

Entretien et travaux paysagers - pépinière

vente de plantes, végétaux, fleurs, arbres

dépôt vrac de paillage, terre végétale...

Ludovic LEROUX

1, Ch Louis Delestrade la Salle

☎ 04 91 95 45 18

☎ 06 09 34 07 97

🌐 www.pepiniere-prestijardin.fr

✉ prestijardin@outlook.fr

Ouverture du mardi au samedi de 14h à 18h

CHANGEMENT D'ENSEIGNE

«NESTENN» (anciennement Solvimo) Agence Immobilière

Florence BREL-BEAUVAL

164, Av Lei Rima - Logis-Neuf

☎ 04 91 08 32 35

🌐 immobilier-allauch.nestenn.com

✉ allauch@nestenn.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

Le samedi sur rendez-vous.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

«LE RUSSEL» Restaurant

Caroline COULOMP

Le Carré d'Or - 670, Av. du Canton Vert

☎ 09 54 26 25 00

Ouvert du mardi au dimanche midi et soir.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Allauch en espérant que ces quelques lignes les fassent connaître et leur permettent d'avoir une clientèle nombreuse.

LUCIEN LUNETIER OPTICIEN, UN NOUVEAU NOM DE L'OPTIQUE

Créée par Victoria EMSALLEM, opticienne-lunetier spécialisée en optométrie et contactologie, la boutique « Lucien Lunetier Opticien » est installée dans le Centre Commercial du Jet d'Eau.

Elle vous garantit un accompagnement personnalisé : conseil et étude du comportement visuel, adaptation aux lentilles, examen de vue adultes... dans un décor chaleureux.

Également à votre disposition une large gamme de montures (adultes et enfants) et lunettes solaires de grandes marques mais particulièrement de créateurs. Les verres proposés sont fabriqués en France.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h.

À compter du mois de septembre l'établissement ouvrira également le lundi aux horaires habituels.

«Lucien Lunetier Opticien»
Centre Commercial du Jet d'Eau
602, Av du 7^{ème} RTA
tél. : 04 91 50 33 34
mail : lucien-lunetieropticien@orange.fr



CARNET

HENRI RIGO A TIRÉ SA RÉVÉRENCE



Gentil, discret, toujours souriant, Henri Pascal RIGO s'en est allé le 11 janvier dernier à l'aube de ses 98 ans.

Né le 7 août 1920 à Smyrne en Turquie, Henri arrive avec ses parents à Allauch à l'âge de 2 ans où il restera toute sa vie. Marié pendant 57 ans à « Nina » il y a vécu une vie heureuse et paisible.

Tailleur pour homme de métier Henri était connu de tous pour jouer de la mandoline dans différentes formations musicales, mais également pour son investissement dans le tissu associatif Allaudien.

En effet, avec son épouse il a été membre durant plus de trente ans, du Comité d'Intérêt de Quartier (C.I.Q), du Comité des Fêtes, du Souvenir Français et du Syndicat d'Initiative dont il était membre actif depuis 1952.

Apprécié de tous, Henri RIGO aura eu la chance de connaître une longue vie, remplie d'amis, de bonheur et d'altruisme, comme il aimait se qualifier.

Dans cette douloureuse épreuve, Roland POVINELLI et le Conseil Municipal tiennent à exprimer leurs plus sincères condoléances à sa famille et à tous ses proches.

ALLAUCH HAND-BALL



UN CLUB FAMILIAL

Créé en 1977, Allauch Hand Ball est un club familial où la culture handballistique est omniprésente ainsi que la passion et les valeurs de ce sport : solidarité, engagement, fairplay, esprit sportif. Aujourd'hui, il compte plus de 200 licenciés et se décline dans toutes les catégories masculines, 13 équipes en U9 (« poussins »), 13 équipes en U11 (« minimes »), 12 équipes U13 (« benjamins »), 12 équipes U15 (« cadets »), 2 équipes U17 (« juniors ») et 12 équipes seniors.

En U9 et U11 des tournois plateaux sont organisés une fois par mois avec le club du département pour la découverte de ce sport, et la connaissance de la compétition.

En U13, U15 et U17, les équipes évoluent aux meilleurs niveaux départementaux en compétition, et occupent les premières places de ces championnats respectifs.

En seniors, une équipe première évolue au meilleur niveau régional en pré nationale, et l'équipe réserve évolue en championnat départemental.



Des entraînements pour toutes les catégories ont lieu plusieurs soirs par semaine.

Allauch Hand Ball est présidé par Frédéric UMIDIAN et compte un vice-président, Sébastien BARTHEZ, un trésorier, Michel CHENON et une secrétaire, Sabine BARTHEZ. Tout l'encadrement est entièrement bénévole (officiels, dirigeants, encadrants parents).

Le projet du club est de développer une politique sportive de formation, et d'amener toutes les équipes au plus haut niveau qu'elles puissent atteindre. Cette année, les «U17» (moins de 18 ans) finissent

vice-champions du département et les «U15» se qualifient pour la ligue Méditerranée pour la saison 2018/2019.

Un travail qui porte ses fruits, chaque année de nouveaux joueurs de talent émergent tout en conservant, depuis plus de 40 ans, l'esprit familial du club, son identité et une passion pour ce sport intacte.

Pour plus d'information :
Service des Sports 04 86 67 46 00

CLUB DE TIR PROVENCE UN ALLAUDIEN AUX JO DE 2020

Boris ARTAUD, jeune Allaudien de 27 ans, pratique le tir sportif depuis 16 ans au Club de Tir Provence à Allauch.

16 fois champion de France, triple vainqueur de la coupe d'Europe, champion du monde militaire et universitaire, il possède un palmarès impressionnant à son actif.

Boris, qui a débuté le tir sportif à l'âge de 11 ans, ne ménage pas ses efforts pour atteindre son but : décrocher une médaille aux Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo.



Préparation physique, mentale, amélioration de son matériel, frais de déplacement... notre sportif est actuellement à la recherche de partenaires financiers, pour l'accompagner vers son rêve olympique. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses projets, et vous tiendrons informés des résultats sportifs de notre champion.

LE BASKET CLUB ALLAUDIEN CHALLENGE U11 FEMININES

Le Basket-club allaudien, présidé par Christine BALDAQUIN, a été choisi cette saison, par le Comité 13 de Basket, pour accueillir la deuxième édition du Challenge U11 FEMININES.

Le 6 janvier dernier, la mairie d'Allauch a mis à disposition le gymnase TOMMASI et a permis que 23 joueuses entre 10 et 11 ans se retrouvent autour de ce challenge. Toutes les filles sont passées dans de petits ateliers, et devaient montrer leur performance dans diverses propositions sur les fondamentaux du basket.

Quatre allaudiennes participaient à ces épreuves, et se sont distinguées malgré leur jeune âge par leur sérieux, leur investissement et un bon état d'esprit. La convivialité était au rendez-vous, l'après-midi s'est terminée par une collation et le mérite de ces jeunes pousses a été valorisé par une distribution de récompenses.

Le Basket Club Allaudien, ainsi que le Comité 13 Basket, ont tenu à remercier la Mairie d'Allauch qui a tout mis en oeuvre, pour que cette journée se passe dans les meilleures conditions.



ENDURO

PODIUM EN OUVERTURE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ET D'EUROPE

Lors de l'épreuve d'ouverture du Championnat de France d'Enduro 2018, les 31 mars et 1^{er} avril, à Privas, Hugo BLANJOUE a de nouveau brillé, en finissant 1^{er} de sa catégorie dans les deux épreuves.

Les 14 et 15 avril, a eu lieu à Fabriano en Italie, l'épreuve d'ouverture du Championnat d'Europe d'Enduro 2018.

Hugo Blanjoue termine second du Championnat d'Europe, avec le titre honorifique de « meilleur représentant Français » !



ENTENTE DES MUNICIPALUX ET HOSPITALIERS L'EMH ALLAUCH RECRUTE

En vue de la préparation à la saison prochaine, la section football de l'«Entente des Municipaux et Hospitaliers» d'Allauch (EMH) recherche des éducateurs, ainsi que des dirigeants à partir des U6 jusqu'aux U17. Le club part également à la quête de joueurs issus de toutes catégories.

Pour plus d'informations, contactez le président, Serge LAHIANI, au 06 03 31 39 41 ou le secrétaire général au 06 15 68 60 75.



QUESTION À...

MAURICE ATTIAS

Adjoint délégué au sport et aux maisons de quartier

Comment le sport est-il promu à Allauch ?

Un nouveau service de la «Politique Sportive» a été créé afin d'assurer l'interface et améliorer les échanges entre les services municipaux et les associations sportives. Nous souhaitons bâtir des projets communs en développant notamment les liens intergénérationnels, autour de manifestations sportives.

En terme de sport à l'école, les petits allaudiens bénéficient d'une heure d'éducation physique par semaine encadrés par des éducateurs, des compétitions entre écoles sont organisées, des créneaux leurs sont réservés à la piscine municipale qui a été entièrement rénovée, et certains ont même pu cet hiver, s'adonner aux joies du patinage au Théâtre de Nature !

Pour ce qui est des équipements sportifs, notre commune compte de nombreux lieux dédiés aux sports (terrains multisports, gymnases, dojos, cours de tennis...), et une offre variée est proposée au niveau des maisons de quartier.

ETKDA

UNE PLUIE DE MÉDAILLES



L'École de Taekwondo d'Allauch (ETKDA), présidée par Johan AROUN, a de nouveau récolté une moisson de médailles lors des championnats de France Espoirs, qui ont eu lieu en mars à Lyon.

Axel LUPORI, en 63 kg et Ornella CURCOVICH, en 57 kg deviennent champions de France Espoirs !

VALLI Gauthier remporte l'argent en 58 kg .
CAZALIN Chloé remporte le bronze en 46 kg.



Lors des championnats régionaux Minime, Cadet, Junior, Senior mais aussi le critérium vétérans et la coupe Benjamin PACA, qui ont eu lieu en février dernier, l'école de Taekwondo d'Allauch était représentée par 12 athlètes et a remporté 6 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 3 médailles de bronze.



19 athlètes médaillés de l'ETKDA sont rentrés de la coupe de la Ville de Nice, compétition réservée aux taekwondoïstes avec peu d'expérience.



Axel LUPORI, de l'École de Taekwondo d'Allauch, a remporté le titre de Vice-champion de France Senior 2018 pour la 2^{ème} année consécutive dans la catégorie des moins de 63 kg, après avoir obtenu le titre de Champion de France des moins de 21ans 15 jours auparavant.
Un beau parcours et palmarès que nous continuerons de suivre.



Lors de l'Open performance Ile de France, en février dernier, Logan LUPORI a remporté l'or dans la catégorie Cadet moins de 37 kg, après avoir remporté l'open de Toulouse et de Marseille.
Chez les Juniors, Gauthier VALLI en moins de 59 kg, décroche la médaille d'or, Mattéo ALEGRE (moins de 48 kg) et Gabriel ARNOUX (moins de 51 kg) se hissent sur la seconde place du podium, et Julien MURRU (moins de 55 kg) gagne une médaille de bronze.

HAY CHESS TOURNOIS D'ECHECS



Le 18 février à Allauch, la finale des tournois InterPyramidaux d'Échecs, a vu s'affronter 98 enfants âgés de 4 à 16 ans, venant des clubs de Martigues, Marseille, Aix-en-Provence, Meyreuil, Aubagne, Salon-de-Provence et Allauch.

Nos petits allaudiens du club d'échecs « Hay Chess » ont brillé chacun dans leur catégorie, et se sont de nouveau illustrés en terminant second du tournoi derrière le club de Meyreuil.

Le 1^{er} mai 2018, l'association « Hay Chess » présidée par Alexandra BOGHOSSIAN a organisé son second tournoi international rapide d'échecs, à Allauch.

190 participants étaient répartis en 3 groupes :

les enfants, les adolescents et adultes puis le 3^{ème} groupe comprenant une dizaine de joueurs titrés « Grands Maîtres » et des joueurs confirmés de la région.

Les Officiels, Mairie d'Allauch, représentant du Département, le corps Arbitral, ont félicité « Hay Chess » pour le niveau de la compétition, mais aussi, pour l'organisation et l'encadrement.

Le bureau de l'Association remercie les Officiels pour leur présence, les membres et sympathisants bénévoles, les différents partenaires allaudiens qui ont eu un regard attentionné pour cette discipline.

Tous les résultats de cette brillante journée sont visibles sur le site de la Fédération Française d'Échecs (FFE).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. BOGHOSSIAN Pierre au 07.62.73.69.66 ou la Maison de la Vie Associative d'Allauch.

COUNTRY NEW LINE CHALLENGE U11 FEMININES

L'association Country New Line a présente 2 compétitrices allaudiennes aux compétitions de LINE DANCE en novembre dernier à Milan (Italie), à l'occasion de l'« Italian Country Western Dance Championships ». Marie-France LA BRIOLA, présidente de l'association, a terminé à la 3^{ème} place du podium en « Classic Intermediate Silver », et Lucette LONG, à la 1^{ère} place en « Classic Gold Novice ».

Lors de la finale de l'année, les « XIIe Worlds Championships » qui ont eu lieu à Veldhoven (Pays-Bas) début janvier 2018, Lucette LONG a obtenu la 1^{ère} place en « Classic Gold Novice ».



Nos danseuses émérites ont tenus à remercier la Municipalité qui met à leur disposition une salle, afin qu'elles puissent répéter les samedis leurs chorégraphies toujours couronnées de succès.

COMITÉ DES FÊTES D'ALLAUCH

21^{ÈME} FÊTE DES PLANTES ET DE FLEURS

Dimanche 8 avril dernier, s'est tenue à Allauch Village la 21^{ème} Fête des Plantes et de Fleurs, organisée par les bénévoles du Comité des Fêtes d'Allauch, présidé par Eric NAPOLEONI.

Et, malgré une météo peu clémente, le public et les exposants étaient au rendez-vous pour le plaisir du jardinage.



LIONS CLUB

SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE



Organisé par le Lions Club Allauch Sabline de Provence, présidé par Daniel STROHMENGER et la ville d'Allauch, le Salon des Vins et de la Gastronomie des 10 et 11 février derniers a fait le plein. Une trentaine de stands de producteurs de vins, coquillages, friandises, charcuteries et spécialités locales étaient de la fête.

ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS



56^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Les membres des Associations d'Anciens Combattants et ses Présidents, Messieurs Jean-Pierre BARTOLI-MAUGIRON (Souvenir Français), Serge HUE (UNC-AFN), Christian JAILLE, Conseiller Municipal délégué aux Commémorations, et de nombreux autres élus, se sont réunis pour commémorer le 56^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962.



La Ville d'Allauch et les associations d'anciens combattants ont rendu hommage aux victimes et héros de la déportation. La cérémonie s'est tenue dimanche 29 avril dernier devant le Monument aux Morts du cimetière d'Allauch Village.



Journée commémorative de la victoire remportée par les armées françaises et alliées sur l'Allemagne Nazie le 8 mai 1945. Le Maire, représenté par Christian JAILLE, Conseiller Municipal, délégué aux commémorations, son Conseil Municipal et le Souvenir Français, présidé par Jean-Pierre BARTOLI ont rendu hommage aux morts pour la France lors du 73^{ème} anniversaire de la reddition de l'Allemagne.

AZAD



Le 24 avril 2018, la Ville d'Allauch représentée par Madame Martine CHAIX, Conseillère Municipale, déléguée aux Jumelages et aux Relations Européennes et Internationales et Madame Laurence CARVIN, Présidente de l'association AZAD, ont rendu hommage aux innombrables victimes du Génocide des Arméniens de 1915.

POUR NOTRE-DAME DU CHÂTEAU



RIVER VOICE'S BAND GOSPEL

Concert par le groupe River Voice's Band Gospel en la Chapelle Notre-Dame du Château le 4 février 2018. Un spectacle organisé par l'association Pour Notre-Dame du Château présidée par le Père Guillaume LEPOUTRE.



LES PETITS CHANTEURS À LA CROIX DE BOIS

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois en concert à l'église St-Sébastien le 15 mars dernier dans le cadre de leur tournée en PACA. Ce chœur compte parmi les chœurs de garçons les plus accomplis au monde, renommé pour son répertoire et sa précision. Une manifestation proposée par l'association Pour Notre-Dame du Château, présidée par le Père Guillaume LEPOUTRE.

34^{ÈME} CONGRÈS EUROPÉEN DES FEUX DE LA SAINT-JEAN : PERPÉTUER NOS TRADITIONS

Les 4 et 5 mai a eu lieu à Allauch le 34^{ème} Congrès Européen des Feux de la Saint-Jean, rassemblement des mainteneurs européens dont Eric Napoléoni est le Président. Cette manifestation a été organisée par le Service Municipal « Allauch et ses racines ». Il n'est pas étonnant que ce 34^{ème} congrès ait eu lieu à Allauch puisque Allauch est une terre de traditions.

Comme à Allauch depuis des décennies, le 23 juin au soir, le feu de la Saint-Jean est un moment unique de partage et de fraternité. C'est également l'occasion de lire, à la population allaudienne le message de Saint-Jean qui porte l'espoir et le désir de paix envers les hommes de bonne volonté.

Les mainteneurs européens se sont donc réunis à Allauch, au-delà des frontières, autour de cette flamme qui illumine chaque année le soir de la Saint-Jean. Européens car il y avait des délégations de la Principauté de Monaco, de Grèce, de Bulgarie, de Catalogne, de Roumanie et de Hongrie, ainsi que des délégations de tout l'arc méditerranéen de Nice à Perpignan.



Ouverture de la soirée de gala du 34^{ème} Congrès Européen des Feux de la Saint-Jean en présence de toutes les délégations et de tous les mainteneurs venus de Provence et d'Europe, samedi 5 mai 2018 à Allauch.



Les délégations ont été reçues le vendredi 4 mai par Marcel HASSAINE, Directeur des Sports, Loisirs et Jeunesse en charge du Protocole, Monsieur AYALA, représentant de la délégation Catalane, Monique ROBINEAU, Conseillère Régionale et Conseillère Municipale, Paule JOUVE, Conseillère Municipale déléguée aux relations avec la Métropole, le Conseil de Territoire et l'Europe, Eric NAPOLEONI, Président de la Maintenance Provençale des Feux de la St-Jean, Rassemblement des Mainteneurs Européens, Gilbert ORSINI, Maître Santonnier, qui a crée pour l'occasion de nouveaux santons représentant le feu de la Saint-Jean, Bruno GENZANA, Conseiller Régional et Conseiller Départemental, Laurent ANSELM, Président du Conseil d'Etat de la Principauté de MONACO et Marie-Claude ROBLES, Vice-Présidente de la Maintenance en charge du Protocole.

A ALLAUCH, LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE LE DIMANCHE



Notre Maire, a toujours été conscient que les Allaudiens, qui travaillent toute la semaine, ne peuvent bénéficier de certains services municipaux. Afin d'accroître l'accessibilité de ces services au plus grand nombre, le maire, a anticipé la volonté du président de la République, en décidant dès le mois de janvier 2018, d'ouvrir la bibliothèque municipale tous les dimanches de 10h à 12h30, et de 13h30 à 17h. La Bibliothèque municipale Bernard Monge a pour

mission de favoriser l'accès au public à l'écrit, à l'image, au son, et aux technologies de l'information et de la communication. C'est également un lieu de loisir et de détente pour le public.

En plus du prêt traditionnel de livres et de vidéos, elle propose également de nombreuses activités, et mène des actions d'animation autour des livres et de la création. Grâce à ces actions, la bibliothèque municipale participe au développement culturel, à la diffusion de l'information, à la recherche, à la



QUESTION À...

DANIEL BOYER

Conseiller Municipal, délégué à la Culture

En quoi est-il important que la bibliothèque municipale soit ouverte le dimanche ?

La Culture a depuis toujours été au cœur de l'action municipale de Roland POVINELLI, c'est sans doute pour cela que le Département a choisi Allauch comme « Capitale Provençale de la Culture ». Plus qu'un loisir, s'ouvrir à la culture s'est aussi s'ouvrir au monde, à la diversité et à la richesse intellectuelle. Pour autant comme le disait André Malraux : « La culture ne peut et ne doit pas être le monopole de l'«homme cultivé» ».

Et l'ouverture du dimanche de la bibliothèque municipale, c'est permettre aux Allaudiens, qui ne peuvent pas venir en semaine, de bénéficier de ce service culturel.

Une nouvelle fois, notre Maire a été un précurseur en anticipant la volonté du Président de la République. Nous pouvons nous en féliciter.



formation, à l'éducation et à la culture de tous, en respectant la diversité des goûts et des choix.

Il était donc important que ces actions soient accessibles à tous.

Bibliothèque Bernard Monge
Rue Fernand Rambert
04.91.10.49.30
<http://biblio.allauch.com>

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE EN 2017 ET EN CHIFFRES :

La Bibliothèque a reçu **16 000 visites**

47 330 documents empruntés

160 actions culturelles

4 000 participants aux activités culturelles
(tous publics et scolaires)

36 600 exemplaires

(romans, documentaires, albums, bandes dessinées, dvd, cd, revues, livres audio)

1 360 nouvelles acquisitions intégrées au catalogue

1 290 livres réservés

Site internet : **40 000** pages vues - **6 330** sessions

La Bibliothèque a proposé sur l'année **160 actions** à destination du public et des scolaires dont : la Nuit de la Lecture, des rencontres avec des auteurs, des ateliers, des séances de contes et d'actions à destination des 0/3 ans, des séances de jeux vidéo, des spectacles, des projections, des accueils de classe autour d'un projet, des clubs de lectures, des concours de dessins, un jeu dans le cadre des Journées du Patrimoine et sa participation au Festival de BD...

LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE À VOIX HAUTE



Ce jeu vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage.

Organisée sous le haut patronage du Ministre de l'éducation nationale, cette opération invite les enfants des classes de CM2 à lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix.

Le jeu est organisé en quatre étapes : le gagnant de chaque groupe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin à la Comédie Française, à Paris.

Cette fête de la lecture se déroulera en présence des deux parrains de l'opération : l'auteur Timothée de Fombelle et la comédienne Dominique Blanc. Elle permettra de mettre à l'honneur les petits lecteurs et la littérature de jeunesse, d'une richesse particulièrement remarquable en France.

Le gagnant d'Allauch cette année est Loris BRUNEL scolarisé en cm2 à l'école Thyde Monnier aux Gonagues, dans la classe de M. GRASSET. Il a participé à la finale départementale le samedi 14 avril à Port Saint Louis du Rhône, qu'il n'a pas remportée. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour son beau parcours.

AINSI VA LA VIE...



« Ainsi va la vie... », exposition photos organisée du 8 au 22 avril 2018 par la Ville d'Allauch. C'est avec empathie que Jean-Luc LOPEZ a su créer un trait d'union entre deux générations : les anciens du Centre Hospitalier Louis Brunet et les enfants des classes de maternelle. Avec le même regard bienveillant, le photographe a révélé des similitudes inattendues et des correspondances touchantes.

SOUVENIRS GLANÉS D'UN ENFANT DU VILLAGE



La Société Historique Allauch/Plan-de-Cuques a organisé le 16 février dernier dans les salons du Moulin Bleu, la présentation et dédicaces du tome 2 du livre « Souvenirs glanés d'un enfant du village » écrit par Honoré et Jean-Marie GUIEN, en présence de son président Jean-Baptiste LUPPI et Victoria MONS, adjointe au Maire, déléguée à l'Entraide et aux Seniors.

Tout comme le premier, cet ouvrage compile des anecdotes et petites histoires de ce que fut le village d'Allauch à la fin du XIX^{ème}, et au cours du XX^{ème} siècles.

« Souvenirs glanés d'un enfant du village » est disponible à la Maison du Tourisme Louis Ardissonne - Esplanade des Moulins
Tél. : 04 91 10 49 20

GILBERT ORSINI REPREND LA PLUME POUR NOUS PARLER D'ARGILE

« Les Santons de Provence », est le 3^{ème} livre de Gilbert ORSINI, maître-santonner hors pair qui, avec passion, manie l'argile avec talent, depuis son plus jeune âge. Dans cet ouvrage, il nous conte l'histoire de l'évolution des santons.

On y apprend notamment, que la première crèche de Provence fut commandée par les pères Oratoriens au sculpteur Etienne Laloissier. Composée de 4 personnages, elle était destinée au sanctuaire Notre-Dame des Anges sur la commune de Mimet. Il faudra attendre le XVII^{ème} siècle pour que les corps des statues de bois soient supprimés et remplacés par des armatures en fil de fer. Ainsi, était né le santon habillé.

A la révolution de 1789, les églises sont fermées et les provençaux privés de leurs crèches.

C'est le sculpteur marseillais Jean-Louis LAGNEL, qui eut l'idée de reproduire les santons des églises en modèles réduits. L'argile étant un matériau peu onéreux, il modèle ses santons, coule ses moules en plâtre et propose ses premiers santons peints aux Marseillais.

De nombreuses autres anecdotes vous attendent dans ce livre que vous pourrez vous procurer en librairies et dans les boutiques souvenirs.



RANDONNÉES THÉÂTRALES MARCEL PAGNOL

La compagnie «Dans la Cour des Grands» revient pour une deuxième saison de «La fille du puisatier». Ce nouveau succès des randonnées théâtrales s'ajoute à «la Femme du Boulanger», «Manon des sources» et le «Schpountz» qui ont attiré 50 000 spectateurs.

Pendant une journée entière dans les collines les spectateurs pourront suivre Jacques, le fils Mazel, intrépide aviateur, et Patricia la vertueuse fille du puisatier, Et découvrir comment, au travers de leur histoire d'amour impossible, se noue un drame tragico-mique, une histoire profonde et humaine où les sentiments ont la part belle.

Vivez l'histoire, non pas en tant que spectateur, mais en habitant du village, et immergez dans un récit où l'honneur du puisatier, l'infortune de la jeune mère et l'indignité des Mazel, fondent l'essence même de la tragédie provençale, dont Marcel Pagnol a le secret.

Rendez-vous tous les samedis, dimanches et jours fériés du 1^{er} mai au 10 juin 2018, au cœur du Domaine Départemental de Pichauris.

Maison du Tourisme Louis Ardissonne
Esplanade des Moulins
Tél. : 04 91 10 49 20
www.danslacourdesgrands.fr

DIALOGUE AVEC THYDE MONNIER



Les talentueux acteurs et chanteurs de la troupe de Jacques DURBEC ont rendu un bel hommage à Thyde Monnier lors d'un magnifique spectacle qui a connu un grand succès

Les 8 et 9 mars 2018, Allauch a célébré les femmes. « Dialogue avec Thyde Monnier », a été offert aux Allaudiens par la municipalité, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme.

Une initiative de Roland POVINELLI, qui pour l'occasion, a demandé à Jacques DURBEC d'écrire un spectacle sur la célèbre romancière.

Entre saynètes et chansons, ce nouvel opus de Jacques DURBEC s'est joué à guichet fermé.

FUSION DÉPARTEMENT-MÉTROPOLE, LES AIDES DU DÉPARTEMENT AUX COMMUNES, ALLAUCH CAPITALE PROVENÇALE DE LA CULTURE : L'AVIS DE BRUNO GENZANA

Le gouvernement prépare une loi afin de fusionner les Conseils Départementaux et les Métropoles. Toutes les compétences des Départements seraient transférées aux Métropoles. Le Conseil Départemental existerait toujours avec comme unique compétence le social. Il deviendrait un simple bureau d'aide sociale. Les Maires de France s'inquiètent à l'idée que ce projet de loi soit voté. Depuis plusieurs décennies, le Conseil Général, devenu en 2015 Conseil Départemental, subventionne les communes dans le financement de leurs travaux de manière importante (jusqu'à 70% dans le cadre des travaux de proximité par exemple). Que deviendraient les communes qui bénéficient aujourd'hui du soutien du Département pour leurs travaux si ce dernier ne peut plus les aider financièrement ? Comment financeront-elles les investissements nécessaires à l'amélioration du quotidien des administrés. L'effort de la Présidente du Département, Martine VASSAL, pour soutenir les communes est essentiel pour beaucoup d'entre-elles. Nous avons toutes les raisons de nous inquiéter, quand nous constatons les difficultés de gestion de la Métropole. Nous avons donc sollicité l'avis de Bruno GENZANA, Conseiller Départemental du Canton d'Allauch sur ce sujet et sur bien d'autres.

Allauch Actualités : Monsieur GENZANA, vous avez été élu en 2015 sur le canton d'Allauch et certains allaudiens vous connaissent mal. Pouvez-vous nous résumer votre parcours politique ?

Bruno GENZANA : En 2015, j'ai été élu Conseiller Départemental du Canton d'Allauch. J'avais déjà été élu sur mon nom au sein du Conseil Général à trois reprises. Par ailleurs, je suis également Conseiller Régional depuis 2010.



Allauch Actualité : Que pensez-vous de la fusion du Département et de la Métropole ?

Bruno GENZANA : Le Président de la République a annoncé, pendant la campagne électorale, sa volonté de fusionner la Métropole et le Département des Bouches-du-Rhône. Une loi est annoncée, pour l'été prochain, sans grande concertation avec les élus concernés, cela est regrettable !

L'essentiel, pour moi, c'est d'avoir une organisation territoriale efficace, proche des habitants et, surtout, qui ne génère pas d'augmentation d'impôts.

L'expérience que j'ai acquise au fil des ans, m'a permis de me forger une double conviction :

Ce serait une grave erreur, de vouloir diminuer ou supprimer le rôle du Maire, car c'est lui qui permet de garantir aux habitants de nos communes, l'écoute, le dialogue et la proximité qu'ils sont en droit d'attendre ; L'échelon communal présente l'avantage de pouvoir dépasser les étiquettes politiques, et de rassembler

autour de projets communs une large majorité. Aujourd'hui, le Département, sous l'impulsion de notre Présidente Martine VASSAL, fonctionne bien et avance vite. Les projets sont nombreux, et il serait trop long de les développer ici.

Allauch Actualités : Le Conseil Départemental et sa Présidente Martine VASSAL ont choisi Allauch comme Capitale Provençale de la Culture. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

Bruno GENZANA : Je suis heureux que la Présidente ait accepté la proposition que je lui ai faite, en plein accord avec le Maire Roland POVINELLI de choisir Allauch comme Capitale. La compétition entre les différentes villes du Département était pourtant forte. En nous unissant nous avons fait gagner Allauch ! C'est une excellente nouvelle pour les allaudiens ! Ce label Capitale Provençale de la Culture permet de donner des moyens supplémentaires, tant au niveau financier qu'en termes de communication, à tous les événements culturels qui seront organisés à Allauch en 2018. Ce dispositif festif, créatif, rassembleur, vient distinguer l'ensemble de la politique culturelle et patrimoniale proposée à Allauch.

Allauch Actualité : Aujourd'hui, vous êtes Conseiller Départemental et Conseiller Régional. Cela représente beaucoup de responsabilités, comment faites-vous pour les assumer pleinement ?

Bruno GENZANA : En étant bien organisé et en travaillant avec un seul objectif : défendre notre territoire. Mon bilan, à mi-mandat de Conseiller Départemental et Régional, est la meilleure preuve de l'efficacité de ma méthode de travail.

Allauch Actualités : La Présidente Martine VASSAL a signé avec Roland POVINELLI le Contrat Départemental. Quel est votre action au côté de la Commune sur ce sujet et sur d'autres ?

Bruno GENZANA : Un rôle de défenseur. Avec la Présidente Martine VASSAL, nous avons signé un important partenariat entre le Département des Bouches du Rhône et la commune d'Allauch ; nous finançons à hauteur de 10,2 millions d'euros de travaux, qui permettront à Allauch de profiter de nouveaux équipements sportifs et culturels, mais aussi à la commune d'assurer des services municipaux de qualité.

Auprès des présidents Christian ESTROSI et Renaud MUSELIER, j'ai œuvré au côté de Roland POVINELLI et Jean-Pierre BERTRAND,

pour obtenir la construction très attendue du futur Lycée d'Allauch implanté sur le site Enco de Botte qui ouvrira ses portes à la rentrée 2019.

Je me suis opposé au projet de délocalisation du centre de Secours des Sapeurs-pompiers d'Allauch dans le 12^{ème} arrondissement de Marseille, et ai remporté l'arbitrage de la Présidente Martine VASSAL, afin que soit construite sur la commune d'Allauch une caserne de Sapeurs-pompiers digne de leur engagement et du service qu'ils rendent à la population.

J'ai obtenu du Département qu'il finance à hauteur de 80 %, un vaste plan de vidéo surveillance sur l'ensemble de la commune d'Allauch, qui participera à une meilleure lutte contre la délinquance.

J'ai agi pour que l'hôpital d'Allauch se modernise et continue à offrir des services de santé, de qualité et de proximité. J'ai défendu les demandes de subventions des associations sportives, culturelles, patriotiques et autres... auprès de la Région et du Département. Les compliments que m'adressent les acteurs de la vie associative sont pour moi la satisfaction du travail accompli.

Allauch Actualités : En 2017, vous avez été candidat aux élections législatives dans notre circonscription, souhaitez-vous l'être à nouveau ? Et si vous étiez Député, vous seriez touché par le cumul des mandats, que feriez-vous ?

Bruno GENZANA : La vague de La République en Marche ne s'est pas arrêtée aux portes de notre circonscription, cela n'a échappé à personne... Je n'ai donc pas été élu Député l'an dernier. Je suis sorti grandi de cette expérience ; elle a renforcé encore plus mon attachement à notre territoire et en particulier aux communes d'Allauch et de Plan de Cuques.

Allauch Actualités : Vous êtes élu du canton d'Allauch, quel est votre avis sur la politique municipale conduite par Roland POVINELLI depuis 1975 ?

Bruno GENZANA : Roland POVINELLI est une personnalité dont le tempérament ne laisse personne indifférent. Il a mis la force de son caractère au service de sa commune, et s'il est élu et réélu Maire depuis 1975, c'est la preuve que les habitants d'Allauch lui reconnaissent comme première qualité d'avoir su défendre l'identité de leur commune, en empêchant qu'elle ne devienne un quartier de Marseille... Entre la Chaîne de l'Etoile et le Massif du Garlaban, Allauch offre une douceur de vivre inégalée. C'est pour cette qualité de vie, que personnellement j'ai fait le choix d'y vivre.

DU NOUVEAU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Depuis le début de l'année, la commune donne un nouvel élan à ses réseaux sociaux.

Présente sur les réseaux Facebook, Twitter et Instagram, la ville d'Allauch souhaite que ces liens soient une source d'information pour tous les allaudiens et un véritable lieu d'échanges et de partage.

Nous communiquons sur l'actualité, l'agenda, les évènements sur notre commune et les informations importantes de votre vie quotidienne.

Nous partageons avec vous notre passion pour Allauch, alors n'hésitez plus, ne ratez plus aucun évènement et abonnez-vous à nos réseaux sociaux !

Vous êtes aujourd'hui plus de 4300 à aimer notre page Facebook « Allauch (officiel) ».

Aimez, partagez cette page et invitez vos amis ! Plus nous serons nombreux sur notre page, plus nous pourrons vous informer facilement de la vie de notre belle commune.



Allauch (officiel) sur Facebook :
@allauch - www.facebook.com/allauch



Retrouvez- nous également sur le compte Twitter « Ville d'Allauch », qui relaie les informations propres à la vie locale, et permet de faire circuler l'information le plus rapidement, et le plus largement possible.



Allauch sur Twitter
@allauch - www.twitter.com/allauch

Le compte Instagram « Allauchofficiel » nous permet de partager les plus belles photos de notre ville. Nous mettons également à l'honneur toutes les semaines, les plus beaux clichés que vous partagez sur Allauch. Alors, n'hésitez plus et rejoignez-nous ! #jaimeallauch



Allauch officiel sur Instagram
@allauchofficiel
www.instagram.com/allauchofficiel

NOTRE SITE INTERNET, UNE VITRINE BIENTÔT MODERNISÉE !

Consciente de la nécessité de répondre aux nouveaux usages et besoins numériques de ses administrés, la municipalité a souhaité se doter d'un nouveau site www.allauch.com offrant plus de lisibilité et une navigation simplifiée pour une recherche de contenu plus rapide. Il sera également entièrement consultable sur les supports mobiles (tablettes et smartphones).

Monsieur le Maire entend bien développer tous les supports de communication pour faciliter la vie, le quotidien de ses administrés, en leur rendant plus aisées leurs formalités, leurs démarches dans tous les domaines.

Quels que soient les outils utilisés, l'information se doit d'être complète, variée, rapide et s'inscrire autant que possible dans des échanges interactifs.

La municipalité s'engage dans cette démarche pour développer l'offre de service en ligne, mais également pour faire rayonner la ville d'Allauch au-delà de ses frontières.

SALON DU JEU VIDÉO, GRAND SUCCÈS DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Les 7 et 8 avril derniers, la Ville d'Allauch en partenariat avec l'association PxL-organisation a accueilli le premier salon dédié aux jeux vidéo, aux e-sports et aux nouvelles technologies.



Durant tout le week-end, près de 1500 visiteurs sont venus découvrir ou redécouvrir, entre nostalgie et nouveauté, l'univers du gaming, du rétrogaming et ses flippers, bornes d'arcade et consoles rétro, la réalité virtuelle... ou encore participer au tournoi « FIFA 18 » qui compte un large public de passionnés.

Outre son aspect ludique et divertissant, cet événement intergénérationnel et familial a joué aussi sur l'aspect pédagogique et préventif, en sensibilisant le public à la dépendance aux jeux, permettant de différencier la passion de l'addiction, ou encore, sur les dangers des réseaux sociaux.

Le salon a également souligné l'impact économique très fort de ce secteur, qui génère des milliers d'emplois en France en présentant les études et métiers liés aux jeux vidéo.

Enfin, l'accent a été mis sur ses bienfaits en milieu médical. Comme l'on démontré plusieurs études, les jeux vidéo auraient des vertus thérapeutiques : offrir de la distraction pour les longues hospitalisations, aider à récupérer des capacités cognitives, mieux se repérer dans l'espace, améliorer sa concentration...

Des stands municipaux de la bibliothèque et du service informatique présents durant cet événement, ont exposé au public les nouvelles technologies en matière de sécurité, de loisirs, ou encore d'éducation, mises en place par la Ville avec : lectures de livres à réalité augmentée, des ateliers « paper toys », les Tableaux Blancs Interactifs (TBI) utilisés dans les écoles, les caméras de vidéoprotection, la fibre optique, le robot programmable...

Un beau succès pour ce premier salon qui prépare déjà sa prochaine édition !



Des jeux de rythme ont bien égayé ce premier salon du jeu vidéo.



La Bibliothèque Municipale a proposé des activités ludiques, manuelles mais surtout virtuelles.



Maurice ATTIAS, Adjoint délégué aux sports, Maurice GOUYACHE, Conseiller Municipal délégué aux nouvelles technologies et le service informatique, ont présenté les technologies mises en place par la Ville.

ILS PARTENT AVEC NOUS !



Chaque année, on estime qu'il y a encore près de 80 000 animaux abandonnés, dont 80 % au moment des départs en vacances. En 2018, pour la 33^{ème} année consécutive, la campagne « ils partent avec nous », se mobilise contre les abandons d'animaux de compagnie à cette période, et souhaite sensibiliser les possesseurs de chiens et de chats en leur donnant toutes les clés pour bien organiser les vacances de leurs compagnons à quatre pattes !

Que faire de son animal pendant les vacances ?

Alors que près d'un foyer français sur deux (42 %) possède au moins un chien ou un chat, organiser les vacances de son animal de compagnie devient une préoccupation majeure pour de nombreux Français. Bien que 80 % des possesseurs considèrent leur

animal comme un membre de la famille à part entière, les abandons restent pourtant toujours une réalité à l'approche de l'été.

Pour que la période des vacances reste un moment de détente et de plaisir pour tous, « ils partent avec nous » propose des conseils pratiques pour les possesseurs d'animaux de compagnie. En France ou à l'étranger, en voiture ou en avion, pension ou garde à domicile... il existe une solution pour toutes les situations !

Les propriétaires de chiens et de chats peuvent ainsi découvrir sur le site « ilspartentavecnous.org » des informations utiles et les formalités à anticiper pour partir avec son animal, ou pour choisir le mode de garde le plus adapté à sa personnalité et à ses besoins.

Suite à une erreur d'impression dans le précédent magazine municipal, nous publions la Tribune libre du groupe Ensemble pour Allauch».

Bonne année aux... 21 582 Allaudiens !

La nouvelle année a coïncidé avec la publication des derniers chiffres du recensement de l'Insee. Et le résultat pour notre commune interpelle : entre 2010 et 2015 la population est passée de 19 775 à 21 582 habitants... soit une hausse de 10%, record battu ! Une augmentation brutale qui risque de se poursuivre, avec les nouvelles constructions, ce qui fait craindre le pire pour notre qualité de vie si rien ne change dans un futur proche. Avec Lionel DE CALA, nous nous saisisons de ce dossier crucial pour l'avenir de notre commune et nous vous adressons, à tous, nos meilleurs vœux pour 2018 ! »

PLAN CANICULE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE



Depuis l'épisode tragique de l'été 2003, des dispositifs ont été mis en place pour prévenir et protéger les plus fragiles face aux importantes variations de température.

Afin de lutter contre l'isolement, principal facteur de risque, la solidarité est de mise. C'est pourquoi, le Centre Communal d'Action Sociale d'Allauch (CCAS), dispose d'un registre nominatif où sont recensées, si elles en font la demande, les personnes âgées ou souffrant d'un handicap vivant à domicile. Ces personnes pourront ainsi bénéficier de l'intervention des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement du «plan alerte canicule» par le préfet.

Des précautions simples et quelques bonnes habitudes peuvent aider à passer un été sans difficulté.

- Fermer les volets, les rideaux ou les stores des fenêtres ;
- La nuit, ouvrir les fenêtres pour faire des courants d'air ;
- En journée, se rendre dans des lieux climatisés (grandes surfaces, magasins...)

- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes ;
- En cas de sortie, porter un chapeau, des vêtements amples et de couleurs claires ;
- Prendre régulièrement des douches ou des bains frais sans se sécher ;
- Boire entre un litre et demi et deux litres d'eau par jour ;
- Ne pas consommer d'alcool qui favorise la déshydratation ;
- Éviter les boissons à forte teneur en caféine ou très sucrées ;
- Consommer des fruits et des crudités ;
- Manger normalement même sans faim ;
- Éviter les activités physiques (sports, jardinage) pendant la canicule ;
- La prise de médicaments doit aussi appeler à la vigilance, puisque certains d'entre eux favorisent la déshydratation.

En cas d'épisode caniculaire et pour tout symptôme inhabituel, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant ou votre pharmacien.

Le Centre Communal d'Action Sociale se tient également à votre écoute, contactez-le.

Centre Communal d'Action Sociale
355, Av du Général de Gaulle
Tél. : 04 91 10 44 30

Plan Canicule un numéro d'information est disponible 24h/24h du 1er juin au 31 août : Canicule Info Service (appel gratuit) 0 800 06 66 66



QUESTION À...

JANINE MARY

Vice-Présidente du C.C.A.S, Adjointe au Maire

Dans le cadre du Plan Canicule mis en place par le gouvernement en 2004, que pouvez-vous nous dire sur le rôle du Centre Communal d'Action Sociale?

Toute l'année, dans le cadre de sa politique sociale de proximité le C.C.A.S porte un regard bienveillant à l'égard des plus fragiles, notamment par ses différentes prestations de « services à la personne ». Sa mission va donc au-delà des obligations légales qui lui sont confiées en période de veille saisonnière. Elle ne se limite pas uniquement à la constitution du registre nominatif des personnes. Ses agents sont quotidiennement au plus près de la population. Ils ont pleine connaissance de ce public déjà bien fragilisé par l'isolement et la solitude. Ce contact régulier est d'autant plus important durant les périodes de fortes chaleurs, qu'il apporte soutien et réconfort.

ALLAUCH, TERRE DE CENTENAIRES BON ANNIVERSAIRE FERNANDE RAINERI

La Doyenne du Centre hospitalier d'Allauch a fêté ses 103 ans, le 16 avril dernier

Les doigts se lèvent, les questions fusent et c'est un retour éclair dans le temps pour l'ancienne institutrice, trop heureuse de recevoir en cadeau les hommages d'une classe élémentaire de l'école Louis-Nivière, 55 ans après avoir passé un dernier coup d'éponge sur le tableau noir.

« *Il m'a simplement fallu traverser la rue pour rajeunir* » lançait alors Fernande RAINERI, pas peu fière de célébrer son centenaire. C'était en 2015.

Pas d'attendrissement pour autant, pas le genre de la maison. Un souvenir parmi d'autres soumis à sa mémoire. Un souvenir qui fait écho aux anecdotes déroutantes, marquées par des premières : « *La première fois où j'ai pu voter, par exemple. Oui, j'ai connu un temps où les femmes ne pouvaient pas voter, ni avoir de compte en banque. Quelle injustice incroyable ! Le matin du vote, je glisse et me casse la jambe. Je suis allée consulter, et on m'a conseillé le repos. J'ai alors demandé à quatre amis de me porter sur une chaise, pour que je puisse valider mon droit. Une femme portée par des hommes vers l'affirmation d'une liberté nouvelle, en voilà une belle image, non ?* » Un caractère. Bien trempé, qui tranche invariablement avec sa stature. Du haut de son mètre 50, Fernande, l'institutrice, en impose. Question de culture, la force du contexte. Une force inébranlable, façonnée sous les bombardements de La Grande guerre, que les Alliés iront juguler avec leurs tripes.

Une période noire, rythmée sous l'occupation par des cours improvisés dans les remises des épicerie de quartiers, «les Allemands ayant réquisitionné les classes pour y établir leurs dortoirs», précise-t-elle. Sale épisode venu ternir le tableau. Espiègle, instruite, enjouée autant que réfléchie, Fernande sait trouver un refuge. Au diable les souvenirs, elle accueille avec bonheur le bruit des pages des livres qui se tournent comme pour mieux écrire le sien. 103 ans, c'était il y a une éternité, c'était hier, c'est maintenant.

Fernande RAINERI, la doyenne du Centre hospitalier d'Allauch, résidente au Service de Soins de Longue Durée, se hâte vers la bibliothèque pour reprendre son roman là où elle l'a laissé.

R.V.



RETOUR SUR...



Le 13 mars dernier, 38 nouveaux bébés allaudiens ont été mis à l'honneur lors d'une réception spécialement dédiée aux nouveau-nés et présidée par Hélène ABERT, première adjointe. A cette occasion, un cadeau personnalisé a été offert à chaque bout de chou !



« Bamboo Orchestra Trio » en concert le 14 avril dernier à l'Espace François Mitterrand. Un spectacle interactif avec des instruments rares : bambou, métalphones, marimbas, tambours japonais...

RETOUR SUR...



Foire aux bestiaux et à l'artisanat, organisées par le Groupe St-Eloi du Logis-Neuf, présidé par Jean-Claude MARY, dimanche 15 avril. L'occasion pour une balade en famille sous un beau soleil.



Dimanche 1er avril 2018 de 10h à 12h, le complexe sportif Jacques Gaillard (Pié d'Autry) s'est rempli d'explorateurs lancés dans une chasse au trésor bien gourmande. Un joli moment en famille, où petits et grands se sont prêtés aux jeux des indices, dessins pour les moins de 5 ans, lettres pour les autres, et trouver la phrase mystère donnant droit aux tant attendus œufs en chocolat.

Ce fut un beau succès pour cette seconde édition de la chasse aux œufs, organisée par Allauch, puisque pas moins de 400 enfants sont venus avec leurs parents. Félicitations aux grands gagnants de la tombola Nathan, pour les moins de 5 ans et Maëlys DOIT, pour les plus de 5 ans, qui ont remporté chacun un œuf géant de 1 kg.

*L'année prochaine il faudra attendre
pour que la chasse aux œufs puisse reprendre.
Des verts, des bleus des roses,
tous bien chocolatés viendront à nouveau remplir vos petits paniers.*



En attendant que les cloches passent lapins, cocottes, œufs... se sont installés sur les fontaines de la Place Benjamin Chappe, de la Place Joseph Chevillon et du Cours du 11 Novembre. Un grand bravo à tous les enfants du groupe scolaire d'Allauch Centre, qui ont réalisé tous ces jolis décors. Nous saluons aussi l'APE d'Allauch Centre, présidée par Madame Estelle FAFRI, les enseignants et les agents municipaux des écoles pour leur travail. A l'année prochaine pour une nouvelle nichée !



Le 14 avril dernier le cœur du village a accueilli le Carnaval d'Allauch. Confettis, serpentins, déguisements, chars colorés, masques et rires ont fait de cette nouvelle édition une belle fête. Le carnaval s'est terminé autour d'un goûter après avoir brûlé Caramantran.

Un grand merci au grand St-Eloi Allaudien et son président Monsieur Georges TESTA, au groupe folklorique Les Amis d'Allauch et sa Présidente Madame Gisèle LETTIERI, et aux différentes Associations de Parents d'Élèves pour leur participation.

RETOUR SUR...



Ecole maternelle d'Allauch-centre



Ecole élémentaire de la Pounche



Ecole Thyde Monnier, les Gonagues



Ecole de Val Fleuri

Ambiance carnavalesque dans les groupes scolaires d'Allauch !

En avril les écoles étaient joyeuses, colorés, grimés et bien déguisés. Super héros, princesses, personnages de jeux vidéo et autres plus originaux, ont enchainé danses, chants, rondes pour certains ou animation musicale avec DJ pour d'autres.



Ecole maternelle du Logis-Neuf



Ecole élémentaire de Pié d'Autry



LE MUGUET DE L'AMITIÉ

Pour fêter le 1^{er} mai Roland POVINELLI a offert aux résidents des maisons de retraite d'Allauch (La Provence, Bernard Carrara et La Pagerie), de l'hôpital Louis Brunet, des bénéficiaires du CCAS et des adhérents de la Maison Municipale des Seniors et de l'Entraide Solidarité 13, un petit brin de bonheur et d'amitié.

Cette note printanière a été distribuée par les équipes municipales accompagnées de Madame Victoria MONS, Adjointe au Maire déléguée à l'Entraide et aux Seniors, représentant le Maire.

Un geste très apprécié de tous et une belle occasion pour la municipalité de rencontrer ses anciens.

Au total 1 420 brins de petites clochettes blanches ont fait le bonheur de nos aînés.







Plus belle la vie

ALLAUCH, À LA TÉLÉ

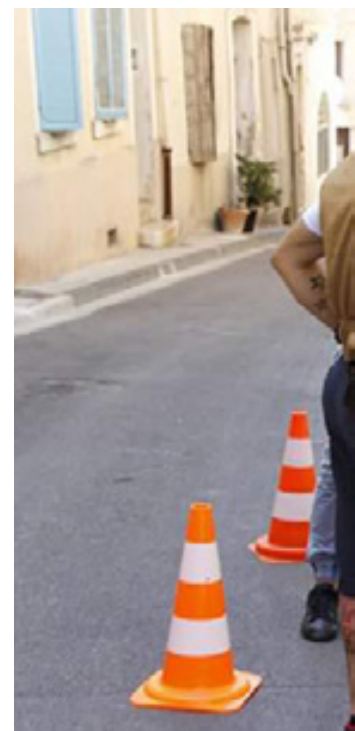
Le 16 mars, France 2 a diffusé un épisode de la 6^{ème} saison de la série Caïn , intitulé «Témoin aveugle», avec en guest star Bruno Solo, dont des scènes ont été tournées dans le village, et plus particulièrement sur les places Pierre Bellot et du Docteur Chevillon en juin dernier.

Le 27 février, France 3 a diffusé un épisode de la série « Plus Belle La Vie » dont certaines scènes ont été tournées dans les collines d’Allauch le 17 janvier 2018.

De plus en plus de productions choisissent Allauch pour tourner leurs films ou séries.



Caïn



Caïn

L'usine électrique est devenu le site incontournable des photos de mode ! Le 23 mars dernier c'est la marque KapsuleJeans qui s'est invitée pour un shooting photo sous l'objectif de la photographe Céline CHEA.



Plus belle la vie

NUMEROS UTILES

• A.L.S.H (Centres aérés)	04 91 07 08 41	• Centre National d'Appels de Chèques Perdus ou Volés	0 892 683 208
• Bibliothèque Municipale «Bernard Monge»	04 91 10 49 30	• Clinique La Pagerie soins de suite et de réadaptation	04 91 05 52 52
• Bus à la demande (n° vert)	0 805 460 113	• Collège «Yves Montand»	04 91 10 41 00
• Bus des Collines (n° vert)	04 88 77 60 78	• Crèche «Les Angelots» La Pounche (Crèches du Sud)	04 91 07 00 74
• Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)	04 91 10 44 30	• Drogue Info Service	0 800 23 13 13
• Complexe Sportif Jacques Gaillard	04 86 67 46 00	• Éclairage Public dépannage	0 800 301 481
• Crèche Municipale du Logis-Neuf	04 86 67 46 60	• ECOTEC (n° vert)	0 800 301 481
• Espace Robert Ollive	04 86 67 46 33	• EDF/GDF	09 69 32 15 15
• Guichet Famille	04 86 67 46 47	• Enfance en Danger C.R.I.P 13 (n° départemental)	04 13 31 93 11
• Gymnase Francis Tommasi	04 86 67 46 65	• Enfance en Danger urgences (n° vert départemental)	0 800 13 13 00
• Halte Garderie «Les Petits Princes»	04 86 67 46 62	• Engagés aux Quotidien Métropole	
• Mairie standard	04 91 10 48 00	• Aix-Marseille Provence	0 800 949 408
• Maison de la Vie Associative	04 91 10 44 75	• Grands brûlés (24h/24h)	04 91 43 58 18
• Maison de Quartier «Gérard Philippe» (Allauch Village)	04 91 10 49 43	• La Poste Services	3631
• Maison de Quartier «Joseph Bonino» (Pié d'Autry)	04 86 67 46 32	• Maison de Retraite La Provence (Logis-Neuf)	04 91 68 21 79
• Maison de Quartier «Yves Montand» (La Pounche)	04 86 67 46 30	• Numéro d'urgences personnes sourdes et malentendantes	114
• Maison de Quartier du Logis-Neuf	04 86 67 46 31	• Paroisses d'Allauch Village et la Bourdonnière	04 91 68 19 41
• Maison du Tourisme «Louis Ardissonne»	04 91 10 49 20	• Perception	04 91 07 73 73
• Maison Municipale des Seniors	04 91 10 44 72	• Pharmacies de garde	32 27
• Musée d'Allauch	04 91 10 49 00	• Police Nationale	17
• Piscine Municipale	04 86 67 46 05	• Pompiers	18
• Police Municipale	04 91 10 49 07	• Préfecture des Bouches-du-Rhône	04 84 35 40 00
• Régies Techniques Municipales	04 91 10 49 50	• Samu	15
• Service des Cimetières	04 91 10 49 27	• Secours en Mer (C.R.O.S.S)	196
• Service des Élections	04 91 10 48 75	• SEM interventions techniques et autres	0 969 394 050
• Service Éducation	04 86 67 46 25	• SERAMM renseignements et urgences (appel non surtaxé)	0 969 390 213
• Service Emploi	04 86 67 46 40	• Sida Info Service (n° vert)	0 800 840 800
• Service Jeunesse/Prévention	04 86 67 46 20	• SOS Femmes Battues	04 91 24 61 50
• Service Population	04 91 10 48 71, 72 et 73	• SOS Médecins	04 91 52 91 52
• Service Protection des Animaux	04 86 67 46 70	• SOS Vétérinaires	0 970 247 024
• Service Protection des Collines	04 86 67 46 70	• SPA Marseille Provence	04 91 45 63 53
• Service Urbanisme	04 91 10 48 40	• Urgences dentaires (dimanches et jours fériés)	0 892 566 766
• Allo Enfance en Danger urgences (n° vert national)	119		
• AMELI (sécurité sociale)	3646		
• Appels d'urgence depuis un portable	112		
• CAF	0 810 251 310		
• Centre Antipoison	04 91 75 25 25		
• Centre Hospitalier «Louis Brunet» Allauch	04 91 10 46 46		
• Centre Interbancaire d'Opposition Cartes Bancaires	0 892 705 705		

TRIBUNE D'EXPRESSION

DES DIFFÉRENTS GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité de février 2002, l'un des articles prévoit qu'un espace doit être réservé à l'expression des conseillers municipaux, notamment ceux n'appartenant pas à la majorité. L'objectif de cette tribune libre est de respecter la loi, le règlement intérieur du Conseil Municipal ayant défini les modalités d'application.

Budget 2018 : conformément à l'engagement pris en début de mandat, le budget 2018 ne prévoit pas d'augmentation des taux d'imposition communaux.

En 2014, nous nous sommes présentés au suffrage des Allaudiens en leur promettant : « pas d'augmentation d'impôts durant le mandat ». Nous avons été au-delà de cet engagement. En effet, nous avons baissé les taux durant plusieurs années de suite dans un contexte financièrement difficile pour les collectivités locales notamment avec la baisse des dotations de l'Etat, baisse à l'époque totalement imprévisibles et qui ont atteint des montants jamais égalés. Par ailleurs, bien que nous fassions des efforts pour réaliser des logements sociaux, les services de l'Etat ont injustement doublé notre pénalité. Nous leur avons expliqué que la Commune ne dispose pas de terrain... ils ne veulent rien entendre. De plus, l'Etat multiplie les contraintes en nous imposant de mettre en place de la sécurité lors des manifestations, des normes qui sont coûteuses à respecter... et bientôt la fin de la taxe d'habitation.

Malgré l'ensemble de ces obligations, de ces baisses de recettes, de l'augmentation des dépenses qui nous est imposée, nous avons réussi à maintenir les taux d'imposition

communaux au même niveau que l'année passée.

Cela représente un véritable tour de force car dans le même temps nous avons maintenu un haut niveau de qualité du service public municipal et nous avons même créé de nouvelles manifestations, étendu les horaires de certains services comme la bibliothèque ou l'état civil afin de nous adapter aux nouvelles exigences des administrés.

Enfin, cette rigueur budgétaire, qui n'est pas de l'austérité, nous permet de poursuivre nos investissements afin d'entretenir le patrimoine communal, de créer de nouveaux équipements et de moderniser la Commune.

Ainsi, en votant le budget 2018, les élus de la majorité du groupe « Allauch d'abord » ont affirmé leur volonté de poursuivre la politique menée par Roland POVINELLI depuis 1975 : développer la qualité de vie en limitant la pression fiscale sur les foyers allaudiens.

D'un point de vue financier, nous restons vigilants afin de préparer l'avenir des jeunes Allaudiens dans un contexte où plus que jamais, il ne faudra compter que sur nous même.

Allauch d'abord

Conseil municipal du 28/03/18: **Le groupe Front National vote contre le budget du maire socialiste d'Allauch.** Mais nos administrés doivent savoir que nous sommes le seul groupe d'opposition à avoir un élu qui siège à la commission d'appel d'offres. A ce titre nous participons et votons les budgets pour toutes les

réalisations d'importance pour le bien de nos administrés : Rénovation de la piscine municipale, construction de la nouvelle cuisine municipale, création de la nouvelle bibliothèque à l'usine électrique etc ...

**Allauch fait front
rassemblement bleu marine**

Défendre notre culture provençale !

Forte de ses traditions entretenues avec passion par ses associations, ses bénévoles et ses agents municipaux, notre commune a été désignée « Capitale provençale de la Culture 2018 » par le Département aux côtés de Tarascon, Eyguières et Pélissanne.

Cette initiative met à l'honneur notre patrimoine

exceptionnel qui n'est pas toujours suffisamment mis en valeur auprès du grand public. Avec Lionel de Cala, nous souhaitons que cette dynamique perdure pour constituer un des axes de développement à l'avenir pour relancer l'attractivité de notre village.

monique.robineau@hotmail.com

Ensemble pour Allauch

Lettre morte d'un allaudien datant de 2016 :

« Depuis une dizaine d'années, je me suis plaint auprès de la société délégataire du service public de la présence de conduites en plomb en amont de mon compteur d'eau ». Nous sommes en 2018 et la réponse n'arrive toujours pas alors que le saturnisme menace. Que fait la SEM à Logis

Neuf et à la Pounche, route des 4 saisons et avenue Leclerc ? Faut-il s'attendre à plus d'anomalies foetales ou d'enfants autistes pour agir ?

Que dit le compte rendu annuel de la SEM sur ce sujet ?

Vos réactions sur contact@luciedesblancs.fr

Allauch le Renouveau

Entre tradition et modernité :

Riche programmation ce trimestre où se sont mêlées tradition, culture et nouvelles technologies.

Mes remerciements à Monsieur le Maire, pour avoir

accéder à ma requête, me permettant ainsi de communiquer à nouveau avec vous.

veronique.seguin2@bbox.fr

Non-inscrite



Moulin Louis Ricard



Crèche G. ORSINI



Théâtre



Fête de la Saint-Laurent



Jazz



Bibliothèque



Théâtre

**ALLAUCH
CAPITALE
PROVENÇALE
DE LA CULTURE
2018**



Exposition peinture



Journée de l'âne



Fête de la Saint-Clair



Chansons



Fête de la Saint-Jean



Veillée calendrale



Danse